

Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

INFRASTRUCTURE	01	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	04	EDUCATION	02
SOCIAL	06	TRANSPORT	04	ADMINISTRATION	16
ECONOMIE	04	RURAL	05	GOVERNANCE PUBLIQUE	07

N° 2566

27 Mai 2022

27 May 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)  
Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">Additif N° 06/A/SG/CAFAN</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 06/A/SG/CAFAN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°001/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 18/03/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX SUR LA PISTE AGRICOLEEKOMDOUMA II - MIMBAMIZOA MINDIMIKOUMCOMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">09/C/CNG/SG/2022 DU 04 MAI 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 09/C/CNG/SG/2022 DU 04 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N° 09/DM/CNG/SG/2022 DU 04 MAI 2022 OBJET DE L'AVIS DE CONSULTANTION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 02/DC/C.NG/CIPM/2022 DU 23 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU MARCHE CENTRALE DE NGAOUI EN ENERGIE SOLAIRE, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 06/DC/CB/SG/ 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N° 06/DC/CB/SG/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE A LA COMMUNE DE BIBEY.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N° 012</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 012 DU 25/05/2022 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°08BIS/AONO/CAY1ER/CIPM/2022 DU 21/02/2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET AMENAGEMENT D'UN TRONCON DE ROUTE DE 470ML EN TERRE A L'ENTREE SOMARC-OLEMBE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">03/C/C-MGA/SG/2022 DU 13 MAI 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 03/C/C-MGA/SG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/A/CUN/SG/DT/2022 DU 25/05/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 003/A/CUN/SG/DT/2022 DU 25/05/2022 PORTANT RECTIFICATIF DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES SUIVANTS : - CONSULTATION N°001/ DC/CUN/SG/ CIPM-CUN/DT/ 2022 DU 29/04/2022 LOT 1 : INSTALLATION DE DEUX (02) PANNEAUX NUMERIQUES LOT 2 : ECLAIRAGE PUBLIC EN ENERGIE RENOUVELABLE DANS LE MARCHÉ DU NORD CIFAN LOT 3 : CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES AU MARCHÉ NORD CIFAN VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA EXERCICE 2022 N° FINANCEMENT IMPUTATION LOT 1 CUN 221-120 LOT 2 MINDDEVEL / LOT 3 MINDDEVEL /
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>7</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">03 /C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/ea</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°03 /C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/EAPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°02/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022, POUR L'ACQUISITION MATÉRIELS ET MOBILIERS DE BUREAU DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2022.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>8</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 10/DC/CB/SG/ 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N° 10/DC/CB/SG/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ A LA COMMUNE DE BIBEY.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>9</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 05/DC/CB/SG/ 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N° 05/DC/CB/SG/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ A LA COMMUNE DE BIBEY.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>10</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/A/CUN/SG/DT/2022 DU 25/05/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 004 /A/CUN/SG/DT/2022 DU 25/05/2022 PORTANT RECTIFICATIF DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES SUIVANTS :- AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 002/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 29/04/2022 RELATIF AUX TRAVAUX : LOT1 : CONSTRUCTION DE LA ROUTE ISSA SANTI - CARREFOUR PRISON (EN PAVE) LOT2 : ASSAINISSEMENT DES RUES DANS LA VILLE VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° FINANCEMENT IMPUTATION LOT1 CUN 221-150 LOT2 CUN 221-150 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 29/04/2022 RELATIF AUX TRAVAUX : RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES TROTOIRES DANS LA VILLE DENGOUNDERE. DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : CUN EXERCICE 2022 LE MAIRE DE LA VILLE DE NGAOUNDERÉ, MAÎTRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES AYANT ACHETÉS LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉS, QUE LA DATE DE DÉPÔT ET DE DÉPOUILLEMENT EST MODIFIÉE.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>11</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/C/CMBA/SG/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE NO001/C/CMBA/SG/2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2022 DU 22/03/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA-REGION DU CENTRE. <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>12</b>	<b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>13</b>	<b>Reference</b> <a href="#">02/C/C-MGA/SG/2022 DU 13 MAI 2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 02/C/C-MGA/SG/2022 DU 13 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>14</b>	<b>Reference</b> <a href="#">005/A/CUN/SG/DT/2022 DU 25/05/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF N° 005/A/CUN/SG/DT/2022 DU 25/05/2022 PORTANT RECTIFICATIF DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES SUIVANTS : - AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 27/05/2022 RELATIF AUX TRAVAUXLOT 1 : CONSTRUCTION DU PONT RIVIERE DORI (1ÈRE PHASE)LOT 2 ; CONSTRUCTION DU PONT DANS LE COURS D'EAU RELIAN YOKO ET BURKINALOT 3 : CONSTRUCTION DU PONT RIVIERE MADAGASCARLOT 4 : CONSTRUCTION DU PONT DANS LA RIVIERE BOBALA SETUBALOT 5 : CONSTRUCTION DU PONT MAYO MARZADANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA. REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: CUN EXERCICE 2022 IMPUTATION BUDGETAIRE: LOT1, LOT 2, LOT 3, LOT 4, LOT 5: 220-150- AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CUN/SG/CIPM CUN/DT/2022 DU 29/04/2022RELATIF A : ACQUISITION D'UNE NIVEULEUSE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT: BIP MINDDEVEL LE MAIRE DE LA VILLE DE NGAOUNDÈRE, MAÎTRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DESSOUSMISSIONNAIRES AYANT ACHETÉS LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉS, QUE LA DATE DE DÉPÔT ET DE DÉPOUILLEMENT EST MODIFIÉE. <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>15</b>	<b>Reference</b> <a href="#">05/C/C-MGA/SG/2022 DU 13 MAI 2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 05/C/C-MGA/SG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>16</b>	<b>Reference</b> <a href="#">1132 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUEN°1132 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MTPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 01/04/2022 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>17</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">02/AD/BC/BS/MEZAM/NWR/202</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 02/AD/BC/BS/MEZAM/NWR/202? OF 17/05/2022 BEARING THE AWARD OF JOBBING ORDER RELATING TO CONSULTATION N° 003/ONLT/BC/CITY202229/03/2022 FOR TMJ, EXTENSION OF PIPELINE FROM THE NJENKA WATER TANK TO THE ADMINISTRATIVE CENTRE GWAN, BALI SUB DIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>18</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">000009/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 000009/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 24 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ APRÈS AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 000128/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE4/CEA6/NM DU 21 JANVIER 2022 ACTUALISÉE PAR LETTRE N° 001339/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE4/CEA6/NM DU 01 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS AU CENTRE DE RÉHABILITATION DES PERSONNES HANDICAPÉES (CRPH) DE MAROUA.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>19</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N° 08/DC/CB/SG/ 2022</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N° 08/DC/CB/SG/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ A LA COMMUNE DE BIBEY.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>20</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001/D/C.16/SIGAMP/2022 du 23 MAI 2022</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°001/D/C.16/SIGAMP/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C.16/MINESEC/CDPM/2022 DU 14 AVRIL 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU LYCÉE BILINGUE DE BOMONO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>21</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">0581-22/ADC/DG/DG.M/DG.MT</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°0581-22/ADC/DG/DG.M/DG.MT PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA RÉNOVATION DES FAUX PLAFONDS DES BÂTIMENTS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>22</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">00022/D/MINADER-MINEPIA/PEA-Jeunes/CN/SPM</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 00022/D/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPM DU 25 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DC N° 002/DC/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 POUR LA FOURNITURE DES SACS D'ALIMENTS POUR VOLAILLE, DES SACS D'ALIMENTS POUR PORCS ET DES SACS D'ALIMENTS POUR POISSONS AUX ENTREPRENEURS AGROPASTORAUX EN NEUF (09) LOTS DANS LE CADRE DU RURAL POOR SUPPORT FACILITY (RPSF1 ET RPSF2) FINANCEMENT : ACCORD DE DON FIDA RURAL POOR SUPPORT FACILITY RPSF1 N° 2000003559 ET DON ADDITIONNEL RPSF2 N° 2000003863</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>23</b>	Reference	<a href="#">00031/AOIR/MINHDU/CIPM/2022 DU 25 MAI 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 00031/AOIR/MINHDU/CIPM/2022 DU 25 MAI 2022 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION D'UN PLAN D'ACTION VILLE VERTE POUR LA VILLE DE NGAOUNDERE PHASE IFINANCEMENT : BIP MINHDU/EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-07-2022

<b>24</b>	Reference	<a href="#">000006/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000006/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 24 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DIRECTE N° 0002/CD/MINAS/2022 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 000128/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE4/CEA6/NM DU 21 JANVIER 2022 ACTUALISÉE PAR LETTRE N°001339/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE4/CEA6/NM DU 01 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS AU CENTRE DE RÉHABILITATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE MAROUA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>25</b>	Reference	<a href="#">COMMUNIQUE</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

<b>26</b>	Reference	<a href="#">COMMUNIQUE</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

<b>27</b>	Reference	<a href="#">006/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N° 006/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 25 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS CONCERNANT LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES SUIVANTS :• N°008/AONR/MINTOUL/CIPM/2022 DU 01ER AVRIL 2022 POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES EN VUE DE LA RÉHABILITATION DE L'HÔTEL AYABA DE BAMENDA;• N°009/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 06 AVRIL 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT DES CHAMBRES ET DU HALL DU CENTRE D'ACCUEIL DE KRIBI ;• N°010/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 06 AVRIL 2022 POUR LA RÉHABILITATION DU CAMPEMENT TOURISTIQUE DE DENG-DENG.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>28</b>	Reference	<a href="#">04/C/C-MGA/SG/2022 DU 13 MAI 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 04/C/C-MGA/SG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>29</b>	<b>Reference</b> <a href="#">D13-155/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° D13-155/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 24/05/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/D13-66/AONO/MINSANTE/CIPM/2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DES SALLES DE RADIOLOGIE DES HÔPITAUX RÉGIONAUX DE GAROUA ET DE MOKOLO AINSI QUE L'HÔPITAL DE DISTRICT DE KAELEFINANCEMENT : BIP 2021 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>30</b>	<b>Reference</b> <a href="#">Additif N° 05/A/SG/CAFAN</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF N° 05/A/SG/CAFANAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 18/03/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE AFANLOUM - AWOUT COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>31</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0005/DC/CIPM/MINAS/2022 DU 18 mai 2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 0005/DC/CIPM/MINAS/2022 DU 18 MAI 2022 POUR LA REHABILITATION DU RESEAU INFORMATIQUE DE LA SALLE DES MACHINES DU BATIMENT PRINCIPAL DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP/MINAS/2022 <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 16-06-2022
-----------	---

<b>32</b>	<b>Reference</b> <a href="#">06/C/C-MGA/SG/2022 DU 13 MAI 2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 06/C/C-MGA/SG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>33</b>	<b>Reference</b> <a href="#">012/C/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 012/C/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/MINPMEESA/CIPM/2022 DU 25 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINPMEESA DU NORD <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>34</b>	<b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>35</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">03/C/SCM/SP/2022 DU 22 MARS 2022</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 03/C/SCM/SP/2022 DU 22 MARS 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION N° 03/DM/SCM/SP/2022 DU 22 MARS 2022 OBJET DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 01/DC/SCM/CD/CIPM/2022 DU 14 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES EQUIPES DES POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE WAAH (COMMUNE DE DIR) ET BAWAKA OUMAROU / BAWAKA KOE (COMMUNE NGAOUI) DANS LE DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>36</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">1132 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°1132 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MT PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 01/04/2022</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>37</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N° 014 /22/D/ CAY 1er / SG / SFMP/BMP</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DÉCISION N° 014 /22/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>38</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">04/AONO/REN/DD/CAMII/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/AONO/REN/DD/CAMIL/CIPM/2022 DU 09 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DEREHABILITATION DE LA MAIRIE DE MAROUA 2FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL/ 2022IMPUTATION : 220-150</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 30-05-2022</p>
-----------	--

<b>39</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">01/C/SCM/SP/2021 DU 22 MARS 2022</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 01 /C/SCM/SP/2021 DU 22 MARS 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION N° 01/DM/SCM/SP/2022 DU 22 MARS 2022 OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°02/DAOR/SCM/CD/CIPM/2022 DU 14 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA REHABILITATION DE LA PISTE DE BAWAKA OUMAROU - BAWAKA KOE SUR 03 KM ET REALISATION / ACHEVEMENT D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT (COMMUNE DE NGAOUIDJOHONG), EN APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGROPASTORALES DANS LE CADRE DE LA MISE EN OEUVRE DU VOLET AGROPASTORAL FED PNDP DANS LE DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>40</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N° 06/DC/CB/SG/ 2022</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N° 06/DC/CB/SG/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ A LA COMMUNE DE BIBEY.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>41</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00026/E/2/ASMI/MINHDU/2022 DU 16 MAI 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 00026/E/2/ASMI/MINHDU/2022 DU 16 MAI 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE D'APPUI A L'ORGANISATION DE LA CAMPAGNE NATIONALE D'HYGIENE ET DE SALUBRITÉ : CONCOURS « VILLES PROPRES », EDITION 2022 « EN PROCEDURE D'URGENCE ».
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	01-06-2022

<b>42</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/D/CMBA/SG/22</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N°001/D/CMBA/SG/22PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2022 DU 22/03/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA-REGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>43</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">D13-156/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° D13-156/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 24/05/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/D13-74/AONO/MINSANTE/CIPM/2022, POUR L'AMÉLIORATION DES PLATEAUX TECHNIQUES DES LABORATOIRES DES FACULTÉS DE MÉDECINE.FINANCEMENT : BIP 2021
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>44</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°05/DC/CB/SG/ 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N°05/DC/CB/SG/ 2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ A LA COMMUNE DE BIBÉY.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>45</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° /D/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/eas</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° /D/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/EASPORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION MATERIELS ET MOBILIERS DE BUREAU DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2022.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>46</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00020/D/MINADER-MINEPIA/PEA-Jeunes/CN/SPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 00020/D/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPM DU 25 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DC N° 005/DC/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 ET LES PROJETS DE LETTRE COMMANDE POUR LA FOURNITURE DES BOUTURES DE MANIOC ET DES SEMENCES MARAICHÈRES AUX ENTREPRENEURS AGROPASTORAUX EN SIX (06) LOTS DANS LE CADRE DU RURAL POOR SUPPORT FACILITY (RPSF1 ET RPSF2)FINANCEMENT : ACCORD DE DON FIDA RURAL POOR SUPPORT FACILITY RPSF1 N° 2000003559 ET DON ADDITIONNEL RPSF2 N° 2000003863
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**47**

**Reference** [005/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 27 MAI 2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 27 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE A LA MAIRIE DE MASSOK, COMMUNE DE MASSOK SONGLOULOU, REGION DU LITTORAL, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 24-06-2022

**48**

**Reference** [03/AONO/REN/DDIA/CAM2/CIPM/2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/REN/DDIA/CAM2/CIPM/2022 DU 09 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DEREHABILITATION DES ARTERES DE LA ROUTE GOUNOUGAYA-DOUALARE ; TRONÇON 1 : AXE MOSQUÉE OUSMAN ABBATRONÇON 2 : AXE ALHADJI GARGATRONÇON 3 : AXE GOGGO FANTATRONÇON 4 : AXE ALHADJI DIYAMTRONÇON 5 : AXE MAI AIIMADOU WAMBCRÉDANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II ; DEPARTEMENT DU DIAMARE ; REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTPEXERCICE BUDGÉTAIRE : 2022IMPUTATION BUDGÉTAIRE N° 56 36 126 01 641303 523511

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** 30-05-2022

**49**

**Reference** [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**50**

**Reference** [001/AONR/CAY1ER/CIPM/2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/CAY1ER/CIPM/2022 DU 23/05/ 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL TYPE TRICOUCHE DU PARKING EXTERIEUR EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ERFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** 21-06-2022

**51**

**Reference** [006/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 27 MAI 2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 27 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE DU TRONCON IBOM-SONGUEN CHEFFERIE -MAHOHI DANS LA COMMUNE DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** 24-06-2022

**52**

**Reference** [005/AONO/DG/OC-NCB/AG/CIPM/2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°005/AONO/DG/OC-NCB/AG/CIPM/2022 EN VUE DE L'ACQUISITION DE 01CAMION TRACTEUR SEMI-REMORQUE 6X4 D'UNE PUISSANCE COMPRISE ENTRE 350 ET400 CV AVEC PLATEAUX RIDELLES ET UNE BACHE POUR LE COMPTE DE L'OFFICECEREALIERFINANCEMENT : MINEPAT, EXERCICE 2022 - 2023

**Nature de prestation** Fournitures

**Date de cloture** 28-06-2022



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>53</b>	<b>Reference</b> <a href="#">03/AONO/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2022 DU 24/05/22</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0003/AONO/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2022 DU 24 MAI 2022 RELATIF A L'APPUI AU GIC NOVAGRO POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PRODUCTION DU SAVON.FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINMIDT, EXERCICE 2022. <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 28-06-2022
-----------	--

<b>54</b>	<b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>55</b>	<b>Reference</b> <a href="#">02/AONR/APN/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02/AONR/APN/CIPM/2022 DU 27/05/2022POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE D'ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SÛRETE MARITIME ET PORTUAIRE DU CAMEROUN <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 28-05-2022
-----------	---

<b>56</b>	<b>Reference</b> <a href="#">007/AONO/PU/CUK/SC/CIPM /2022 du 24/05/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/PU/CUK/SC/CIPM /2022 DU 24/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX SPORTIVE DANS LA VILLE DE KRIBI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 17-06-2022
-----------	---

<b>57</b>	<b>Reference</b> <a href="#">012/AONO/C- AKOM II /CIPM/2022 DU 25/05/2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/C- AKOM II /CIPM/2022 DU 25/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE EN TERRE : MINGOO?NLOMOTO, DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. LONGUEUR TOTALE : 9,200 KM. (EN PROCEDURE D'URGENCE) <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> 22-06-2022
-----------	---

<b>58</b>	<b>Reference</b> <a href="#">003/AONO/MEAO/DG/CIPM/2022 du 27 mai 2022</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MEAO/DG/CIPM/2022 DU 27 MAI 2022 POUR LA MISE EN PLACE D'UN CENTRE DE DOCUMENTATION À GESTION ÉLECTRONIQUE À LA MISSION D'ETUDE POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'OCÉAN « EN PROCÉDURE D'URGENCE » <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 16-06-2022
-----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>59</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AONO/UN/R/SG/DIPD/DPD/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONO/UN/R/SG/DIPD/DPD/ 2022 POUR LA FOURNITURE QUOTIDIENNE DES REPAS AUX ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRI.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	21-06-2022

<b>60</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 01ER/04/ 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DANS LA LOCALITE D'ETO'O DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	20-06-2022

<b>61</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/C/C.16/SIGAMP/2022 du 23 MAI 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUÉ N°01/C/C.16/SIGAMP/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°V01JAONO MINESEC C.16/CDPM-MGO/2022 DU 14 AVRIL 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU LYCÉE BILINGUE DE BOMONO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>62</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/C/SCM/SP/2021 DU 2 2 MARS 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 02/C/SCM/SP/2021 DU 22 MARS 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION N° 02/DM/SCM/SP/2022 DU 22 MARS 2022 OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/DAOR/SCM/CD/CIPM/2022 DU 14 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT SUR LA RIVIERE WAAH ET REHABILITATION DE 10 KM DE LA ROUTE A PARTIR DE LA RIVIERE (OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT) POUR DESSERVIR UN BASSIN DE PRODUCTION SUR 39 KM DANS LA COMMUNE DE DIR, EN APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGROPASTORALES DANS LE CADRE DE LA MISE EN OEUVRE DU VOLET AGROPASTORAL FED PNDP DANS LE DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>63</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">068/22/AONO/SDCC/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°068/22/AONO/SDCC/CIPM DU 23/05/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX LOTS DE CUVES A GAZOLE A LA SODECOTON
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	28-06-2022

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>64</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/AONO/C-MBMO/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-MBMO/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE DES TRONCONS DE ROUTES BITUMÉES :ROUTE NATIONALE RN N° 22 : RIVIERE MEFOU - RIVIERE BIKOA, DU PK 0+000 AU PK 28+900 ET SIMBOCK - OBOKOE DU PK 0 + 000 AU PK 28 + 000 (56,90 KM)
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	30-06-2022

<b>65</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006/AONO/CAY1er /CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CAY1ER /CIPM/2022 DU 23/05/2022POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE CERTAINES RUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT YDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DEYAOUNDE 1ER --- EXERCICE 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	22-06-2022

<b>66</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">12/C/C-MGA/SG/22 DU 04 MAI 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 12/C/C-MGA/SG/22 DU 04 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>67</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/AONO/MINAT/REN/K22/CDPM-TBEC/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DECLASSE + DEUX BUREAUX AU LYCEE TECHNIQUE DE SALAK, ARRONDISSEMENT DE MAROUA I,DEPARTEMENT DU DIAMARE ; REGION DEL EXTRÊME-NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	26-05-2022

<b>68</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/C/C-MGA/SG/2022 DU 13 MAI 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 01/C/C-MGA/SG/2022 DU 13 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>69</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/AONO/MINAT/REN/K22/CDPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT7AONO/MINAT/REN/K22/CDPM/2022 DUPOUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DEL'EDUCATION DE BASE DE LACOMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MARQUA III, DANS LEDEPARTEMENT DU DIAMARE. REGION DE L'EXTRÊME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MÎNEDUB
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	25-05-2022

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>70</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">03/AONO/MINAT/REN/REN/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT/AONO/WHNAT/REN/K22/CIPM/2022 DUIR 115POUR LES TRAVAUX DE LA REHABILITATION DU CENTRE SOCIAL DE MARQUA III DANS U COMMUNE DEMARQUA M, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	25-05-2022

<b>71</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00021/C/MINADER-MINEPIA/PEA-Jeunes/CN/SPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 00021/C/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPM DU 25 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DC N° 005/DC/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 ET LES PROJETS DE LETTRE COMMANDE POUR LA FOURNITURE DES BOUTURES DE MANIOC ET DES SEMENCES MARAICHERS AUX ENTREPRENEURS AGROPASTORAUX EN SIX (06) LOTS DANS LE CADRE DU RURAL POOR SUPPORT FACILITY (RPSF1 ET RPSF2).FINANCEMENT : ACCORD DE DON FIDA RURAL POOR SUPPORT FACILITY RPSF1 N° 2000003559 ET DON ADDITIONNEL RPSF2 N° 2000003863.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>72</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">00023/C/MINADER-MINEPIA/PEA-Jeunes/CN/SPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 00023/C/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPM DU 25 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DC N° 002/DC/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 POUR LA FOURNITURE DES SACS D'ALIMENTS POUR VOLAILLE, DES SACS D'ALIMENTS POUR PORCS ET DES SACS D'ALIMENTS POUR POISSONS AUX ENTREPRENEURS AGROPASTORAUX EN NEUF (09) LOTS DANS LE CADRE DU RURAL POOR SUPPORT FACILITY (RPSF1 ET RPSF2).FINANCEMENT : ACCORD DE DON FIDA RURAL POOR SUPPORT FACILITY RPSF1 N° 2000003559 ET DON ADDITIONNEL RPSF2 N° 2000003863.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>73</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">08/C/CNG/SG/2022 DU 04 MAI 2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 08/C/CNG/SG/2022 DU 04 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N° 08/DM/CNG/SG/2022 DU 04 MAI 2022 OBJET DE L'AVIS DE CONSULTANTION DE DEMANDE DE COTATIONS N°03/DC/C.NG/CIPM/2022 DU 23 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES LOGEMENTS SOCIAUX DE NGAOUI EN ENERGIE SOLAIRE, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>74</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/AONO/C18/CDPM-SM/2022 DU 25/05/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C18/CDPM-SM/2022 DU 25/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU TOURISME ET DES LOISIRS DE LA SANAGA MARITIME, DEPARTEMENTDE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	24-06-2022

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**75**

<b>Reference</b>	<a href="#">019/ONIT/SWR/SWRA/ITB/2022</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 019/ONIT/SWR/SWRA/ITB/2022 OF 16/05/2022, FOR THE ACQUISITION OF FOUR (04) TOYOTA FORTUNER, ONE (01) LIAISON VEHICLE (TOYOTA PICK-UP) FOR THE SOUTH WEST REGIONAL ASSEMBLY AND THE ACQUISITION OF A STARLET VEHICLE TO DDR CENTRE-BUEA FOR THE TRAINING OF EX-COMBATANTS
<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
<b>Date de cloture</b>	22-06-2022



**COMMUNE D'AFANLOUM**

**ADDITIF N° 05/A/SG/CAFANAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 18/03/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE AFANLOUM - AWOUT COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Remises des offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b> (...) au plus tard le <b>04 Mai 2022 à 11Heures (...)</b>  (...) no later than <b>04 May 2022 at 11 am (...)</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b> (...) au plus tard le <b>31 Mai 2022 à 11Heures (...)</b></p>

2	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b> (...) le <b>04 Mai 2022 à 12 Heures (...)</b>  (...) on <b>04 May 2022 at 12 AM (...)</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b> (...) le <b>31 Mai 2022 à 12 Heures (...)</b></p>

*AFANLOUM le 25 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE**

**COMMUNE DE NGAOUI**

**COMMUNIQUE N° 09/C/CNG/SG/2022 DU 04 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N° 09/DM/CNG/SG/2022 DU 04 MAI 2022 OBJET DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 02/DC/C.NG/CIPM/2022 DU 23 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU MARCHE CENTRALE DE NGAOUI EN ENERGIE SOLAIRE, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUI**, porte à la connaissance du public que :

Par Décision N° **09/DM/CNG/SG/2022 DU 04 MAI 2022**

L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du Marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et le délai suivant :

<b>Maître d'Ouvrage</b>	<b>Lieu d'exécution</b>	<b>Entreprise</b>	<b>MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement</b>	<b>MONTANT TTC (FCFA) attribué</b>	<b>Délai d'exécution</b>	<b>Observations</b>
MAIRE COMMUNE NGAOUI	NGAOUI VILLE	Ets DOMGA MARTIN, B.P.: 687 Ngaoundéré, Tél.: (+237) 691 68 81 56	Quatre-vingt-dix millions cent cinquante-huit mille deux cent quatre-vingt-douze (90 158 292) Francs CFA	Quatre-vingt-dix millions cent cinquante-huit mille deux cent quatre-vingt douze (90 158 292) Francs CFA	Soixante - dix (70) jours	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de NGAOUI, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

NGAOUI le 4 Mai 2022

Le MAIRE

**ABDOURAMANOU LABI**

## COMMUNE DE BIBEY

### DECISION MUNICIPALE N° 06/DC/CB/SG/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ A LA COMMUNE DE BIBEY.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019, portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Le décret no 95/O82 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale de Bibey ;

Vu le décret n°2018 /366 du 20 Juin 2018 portant Code des marchés publics

Vu l'arrêté no 205/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions départementales de passation des marchés publics

Vu l'arrêté n° 0098/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Bibey, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre

Vu L'avis d'appel d'offre no 002/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BIBEY/SG/CIPM/2022 du 29 mars 2022 pour les travaux de construction du CMPJ dans la Commune de Bibey.

**Considérant les nécessités de service ;**

#### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise Ets EVOA ABAM, Tel 677 53 07 02 est déclaré adjudicataire du susdit appel d'offre pour un montant TTC de 59 385 811fcfa (Cinquante-neuf million trois cent quatre-vingt-cinq mille huit cent -onze francs)

**Article 2** : la présente décision sera enregistrée et Communiquée partout où besoin sera. /-

*BIBEY le 25 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**SAVOM Martin**

**COMMUNE D'AFANLOUM**

**ADDITIF N° 06/A/SG/CAFAN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022  
DU 18/03/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX SUR LA PISTE  
AGRICOLEE KOMDOUMA II - MIMBAMIZOA MINDIMIKOUM COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE  
LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Remises des offres</b>
	<b>Au lieu de ...</b> (...) au plus tard le <b>04 Mai 2022 à 11Heures (...)</b>  (...) no later than <b>04 May 2022 at 11 am (...)</b>
	<b>Lire plutot</b> (...) au plus tard le <b>31 Mai 2022 à 11Heures (...)</b>

<b>2</b>	<b>Ouverture des Plis</b>
	<b>Au lieu de ...</b> (...) le <b>04 Mai 2022 à 12 Heures (...)</b>  (...) on <b>04 May 2022 at 12 AM (...)</b>
	<b>Lire plutot</b> (...) le <b>31 Mai 2022 à 12 Heures (...)</b>

*AFANLOUM le 25 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE**

**COMMUNE DE MEIGANGA****COMMUNIQUE N° 03/C/C-MGA/SG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire - Maître d'ouvrage**, communique :

Les Entreprises dont les noms suivent, sont déclarées attributaires des Lettres commandes correspondantes, conformément au tableau ci-dessous :

REF AVIS	PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI EXECUTION
N°08 DU 07/03/2022	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole publique de KPAMA'A	ETS ZAKAR ET FRERES BP 13 TIGNERE	20 900 447	QUATRE (04) MOIS
N° 11 DU 07/03/2022	Construction d'une barrière au Centre de promotion de la femme et de la famille (CPFF) de MEIGANGA	ETS ZAKAR ET FRERES BP 13 TIGNERE	15 000 000	QUATRE (04) MOIS
N° 12 DU 07/03/2022	Construction d'un logement d'astreinte pour Médecin au Centre Médical d'Arrondissement (CMA) de LOKOTI	ETS ZAKAR ET FRERES BP 13 TIGNERE	35 000 000	QUATRE (04) MOIS
N°13 DU 07/03/2022	Construction d'une salle de classe au Centre d'Alphabétisation Fonctionnel (CAP) de SABONGARI MEIGANGA	ETS ZAKAR ET FRERES BP 13 TIGNERE	10 000 000	QUATRE (04) MOIS

Lesdites Entreprises sont priées de bien vouloir se présenter à la Commune de MEIGANGA dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet de Lettre commande.

Par conséquent, les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer leurs offres dans un délai de Quinze (15) jours, faute de quoi, elles seront purement simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission.

MEIGANGA le 13 Mai 2022

Le MAIRE

**ABOUBAKAR KOMBO**

# COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

**ADDITIF N° 003/A/CUN/SG/DT/2022 DU 25/05/2022 PORTANT RECTIFICATIF DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES SUIVANTS : - CONSULTATION N°001/ DC/CUN/SG/ CIPM-CUN/DT/ 2022 DU 29/04/2022 LOT 1 : INSTALLATION DE DEUX (02) PANNEAUX NUMERIQUES LOT 2 : ECLAIRAGE PUBLIC EN ENERGIE RENEUVELABLE DANS LE MARCHÉ DU NORD CIFAN LOT 3 : CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES AU MARCHÉ NORD CIFAN VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA EXERCICE 2022 N° FINANCEMENT IMPUTATION LOT 1 CUN 221-120 LOT 2 MINDDEVEL / LOT 3 MINDDEVEL /**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Par ailleurs, la date de remise des offres fixée le <b>27/05/2022 à 15 heures</b> et de dépouillement initialement fixée le <b>27/05/2022 à 16 heures</b>.</p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p>Est reportée au <b>07 juin 2022 à 15 heures</b> pour la remise des offres et à <b>16 heures</b> pour le dépouillement</p> <p><b>Le reste sans changement.</b></p> <p><b>Article 1er :</b> le présent rectificatif sera publié et enregistré partout où besoin sera.</p>

2	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>n/a</p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (en procédure d'urgence) N°003/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 29/04/2022 RELATIF a : REHABILITATION ET EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE DEPARTEMENT DE LA VINA REGION DE L'ADAMAOUA</p> <p style="text-align: center;">FINANCEMENT : BIP MINH DU Exercice 2022</p> <p style="text-align: center;">IMPUTATION BUDGETAIRE : Conv N° .....</p> <p>- AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CUN/SG/CIPM/DT/2022 du 29/04/2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE PLACE DE LOISIRS OUVERTE AU BOIS DE MARDOCK, VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA</p> <p style="text-align: center;"><b>Financement:</b> BIP/MINTOUL Exercice 2022</p> <p>Le Maire de la Ville de Ngaoundéré, Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant achetés les Dossiers d'Appels d'Offres ci-dessus mentionnés, que la date de dépôt et de dépouillement est modifiée.</p>

NGAOUNDERE le 27 Mai 2022

Le MAIRE

**SALIHOU**

# AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**COMMUNIQUE N°03 /C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/EAPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE  
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°02/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022, POUR L'ACQUISITION MATÉRIELS ET  
MOBILIERS DE BUREAU DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA  
COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2022.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) porte à la connaissance du Public que la prestation relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, est attribuée ainsi qu'il suit :

INTITULE	SOCIETE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTC
<b>Acquisition matériels et mobiliers de bureau</b>	<b>Ets DELPHONNOR</b>  B.P. 34338 Yaoundé-Cameroun  Tél.: 699 546 563	<b>Trente (30) jours calendaires</b> , à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations	<b>14 608 125</b> (Quatorze millions six cent huit mille cent vingt-cinq Francs CFA.

Ladite structure est invitée à prendre attache avec la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales-Service des Marchés), dès publication du résultat, en vue de l'accomplissement des formalités réglementaires pour l'exécution de ladite prestation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à retirer leurs offres auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du résultat, faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 27 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**PROF. EBOT EBOT ENAW**

## COMMUNE DE BIBEY

### DECISION MUNICIPALE N° 10/DC/CB/SG/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE A LA COMMUNE DE BIBEY.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019, portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Le décret no 95/O82 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale de Bibey ;

Vu le décret n°2018 /366 du 20 Juin 2018 portant Code des marches publiques

Vu l'arrêté no 205/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions départementales de passation des marchés publics

Vu l'arrêté n° 0098/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Bibey, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre

Vu L'avis d'appel d'offre no 004/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BIBEY/SG/CIPM/2022 du 11 avril 2022 pour les travaux de construction d'une **mini centrale solaire de 25 kVa à Metep dans la Commune de Bibey.**

**Considérant les nécessités de service ;**

#### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** L'entreprise Ets **Sport Midem Service**, Tel 6 est déclaré adjudicataire du susdit appel d'offre pour un montant TTC de 99 500 002 FCFA (quatre-vingt-dix-neuf million cinq cent mille deux francs)

**Article 2 :** la présente décision sera enregistrée et Communiquée partout où besoin sera. /-

*BIBEY le 25 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**SAVOM Martin**

## COMMUNE DE BIBEY

### DECISION MUNICIPALE N° 05/DC/CB/SG/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE A LA COMMUNE DE BIBEY.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019, portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Le décret no 95/O82 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale de Bibey ;

Vu le décret n°2018 /366 du 20 Juin 2018 portant Code des marchés publics

Vu l'arrêté no 205/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions départementales de passation des marchés publics

Vu l'arrêté n° 0098/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Bibey, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre

Vu L'avis d'appel d'offre no 001/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BIBEY/SG/CIPM/2022 du 29 mars 2022 pour les travaux de construction de Réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe a l'école publique de mimbanga dans la Commune de Bibey.

**Considérant les nécessités de service ;**

#### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise Ets NJI Construction, Tel 694 72 39 12 est déclaré adjudicataire du susdit appel d'offre pour un montant TTC de 13 750 000fcfa (treize million sept cent cinquante mille francs)

**Article 2** : la présente décision sera enregistrée et Communiquée partout où besoin sera. /-

*BIBEY le 25 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**SAVOM Martin**

**COMMUNE DE YAOUNDE I**

**ADDITIF N° 012 DU 25/05/2022 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°08BIS/AONO/CAY1ER/CIPM/2022 DU 21/02/2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET AMENAGEMENT D'UN TRONCON DE ROUTE DE 470ML EN TERRE A L'ENTREE SOMARC-OLEMBE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le <b>26/05/2022 à 14 heures</b> dans la salle de réunions de la Mairie de Yaoundé 1<sup>er</sup> sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps.</p> <p>L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le <b>27/05/2022 à 14 heures</b> dans la salle de réunions de la Mairie de Yaoundé 1<sup>er</sup> sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.</p>

YAOUNDE le 25 Mai 2022

Le MAIRE

**ABOUNA Jean-Marie**

**COMMUNE DE MBANDJOCK**

**COMMUNIQUE NO001/C/CMBA/SG/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2022 DU 22/03/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA-REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

*Le Maire de la Commune de Mbandjock*

Communique par Décision N°001/D/CMBA/SG/22

Le résultat se présente ainsi qu'il suit :

Soumissionnaire	Montant lu TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
MEACAM SARL	80 000 000	80 000 000	1 <sup>er</sup>	Offre conforme

Le soumissionnaire «**MEACAM SARL** » BP : 15896 Yaoundé, tel : 697 29 35 46 est retenu pour l'équipement de l'hôtel de ville de Mbandjock, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre,

Pour un montant de FCFA quatre-vingt millions (**80 000 000**) TTC pour un délai de (**02**) deux mois

Ladite Entreprise est invitée à se présenter à la **Mairie de Mbandjock** dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent pour l'établissement de la Lettre Commande.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous Quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

MBANDJOCK le 19 Mai 2022

Le MAIRE

**NYANGO'O EPSE BIKME Angèle**

**COMMUNE DE YAOUNDE I****COMMUNIQUE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1<sup>ER</sup>,****MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :**

Communiqué Portant publication des résultats l'Appel d'Offres National Ouvert N° 09/AONO/CAY 1<sup>er</sup>/ CIPM /22 du 13/04/2022 relatif aux travaux de construction des receptacles des bacs de collecte des ordures menagers en procedure d'urgence a TONGOLO, ETOUDI, NKOLONDOM I, NKOLONDOM II, ETOA MEKI, NYOM, CAMP SIC OLEMBE dans la commune d'arrondissement de yaounde 1<sup>er</sup>, en procédure d'urgence

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>BABA AND BROTHERS COMPAGNY</b>	<b>SOCATECH</b>
<b>Examen offre administrative</b>	Conforme	Conforme
<b>Examen offre technique</b>	Conforme Note technique de 90% soit 19 OUI/21	Conforme Note technique de 90% soit 19 OUI/21
<b>Examen offre financière</b>	Conforme montant TTC : <b>14 775 075 FCFA avec un rabais de 1.5%</b>	Conforme montant TTC : <b>14 791 770 FCFA</b>
<b>Délai de livraison</b>	<b>3 mois</b>	<b>3 mois</b>
<b>Résultats</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Éliminé</b>

**Décision d'attribution:** la lettre commande est attribuée à la Société **BABA AND BROTHERS COMPAGNY**.

L'attributaire, **BABA AND BROTHERS COMPAGNY, B.P : 13267 Yaoundé, Tel. 696582150**, représenté par Monsieur **KOMETA Ruben Denyui**, Directeur Général, est par conséquent invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement dudit Marché.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera



**COMMUNE DE MEIGANGA****COMMUNIQUE N° 02/C/C-MGA/SG/2022 DU 13 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS  
D'AVIS D'APPEL D'OFFRES**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire -Maître d'ouvrage, communique :**

Les Entreprises dont les noms suivent, sont déclarées attributaires des Lettres commandes correspondantes, conformément au tableau ci-dessous ;

REF AVIS	PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI EXECUTION
N°09DU 07/03/20 22	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole publique de BEKA GUIWANG	ETS NGAIGANAMO BP 610 NGAOUNDERE	17 995 606	QUATRE (04) MOIS
N°10 DU 07/03/20 22	Construction d'un Centre zooteknique et vétérinaire à BEKA GUIWANG	ETS NGAIGANAMO BP 610 NGAOUNDERE	19 416 726	QUATRE (04) MOIS

Lesdites Entreprises sont priées de bien vouloir se présenter à la Commune de MEIGANGA dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet de Lettre commande.

Par conséquent, les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer leurs offres dans un délai de Quinze (15) jours, faute de quoi, elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission.

MEIGANGA le 13 Mai 2022

Le MAIRE

**ABOUBAKAR KOMBO**

# COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRE

**ADDITIF N° 004 /A/CUN/SG/DT/2022 DU 25/05/2022 PORTANT RECTIFICATIF DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES SUIVANTS :- AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 002/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 29/04/2022 RELATIF AUX TRAVAUX : LOT1 : CONSTRUCTION DE LA ROUTE ISSA SANTI - CARREFOUR PRISON (EN PAVE) LOT2 : ASSAINISSEMENT DES RUES DANS LA VILLE VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° FINANCEMENT IMPUTATION LOT1 CUN 221-150 LOT2 CUN 221-150 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 29/04/2022 RELATIF AUX TRAVAUX : RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES TROTOIRES DANS LA VILLE DENGOUNDERE. DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : CUN EXERCICE 2022 LE MAIRE DE LA VILLE DE NGAOUNDÉRE, MAÎTRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES AYANT ACHETÉS LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉS, QUE LA DATE DE DÉPÔT ET DE DÉPOUILLEMENT EST MODIFIÉE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Par ailleurs, la date de remise des offres fixée <b>le 27/05/2022 à 15 heures</b> et de dépouillement initialement fixée <b>le 27/05/2022 à 16 heures</b>.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Est reportée au <b>08 juin 2022 à 15 heures</b> pour la remise des offres et à <b>16 heures</b> pour le dépouillement.</p> <p><b>Le reste sans changement.</b></p> <p><b>Article 1er:</b> le présent rectificatif sera publié et enregistré partout où besoin sera.</p>

NGAOUNDERE le 27 Mai 2022

Le MAIRE

**SALIHOU**

**COMMUNE DE MEIGANGA****COMMUNIQUE N° 05/C/C-MGA/SG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire -Maître d'ouvrage**, communique :

L'Entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du Marché des travaux de Construction du Centre de Santé Intégré (CSI) de NGAZI, conformément au tableau cidessous :

REF AVIS	ADJUDICATAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI D'EXECUTION
N° 16 DU 09/03/2022	ETS TG-COM BP MEIGANGA	49 999 999	QUATRE (04) MOIS

Ladite Entreprise est priée de bien vouloir se présenter à la Commune de MEIGANGA dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet de Marché.

Par conséquent, les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer leurs offres dans un délai de Quinze (15) jours, faute de quoi, elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission.

MEIGANGA le 13 Mai 2022

Le MAIRE

**ABOUBAKAR KOMBO**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUEN°1132 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MTPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL  
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 01/04/2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N°0581-22/ADC/DG/DG.M/DG.MT** du 23 **Mai 2022**, le marché relatif à la rénovation des faux plafonds des bâtiments de la Direction Générale de la société Aéroports Du Cameroun S.A, est attribué à la société **ALU CONCEPT SERVICES ET ASSOCIES SARL**, BP: 14 644 Yaoundé, Tél: 242 80 60 60/696 04 19 35, pour un montant de **cinquante-deux millions cent soixante-cinq mille quatre cent soixante-cinq (52 165 465) FCFA TTC**

pour un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

*YAOUNDE le 23 Mai 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

**COMMUNE DE BALI**

**DECISION N° 02/AD/BC/BS/MEZAM/NWR/2022 OF 17/05/2022 BEARING THE AWARD OF JOBBING ORDER RELATING TO CONSULTATION N° 003/ONLT/BC/BCITY202229/03/2022 FOR TMJ, EXTENSION OF PIPELINE FROM THE NJENKA WATER TANK TO THE ADMINISTRATIVE CENTRE GWAN, BALI SUB DIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**THE LORD MAYOR OF BALI COUNCIL**

MINDFUL OF: the Constitution;

MINDFUL OF: the decree N° 2004/275 of 24th September 2004 on the Public Contracts Code

MINDFUL OF: the circular n° 004/CAB/PM of 30th December 2005 in relation to the Public Contracts Code;

MINDFUL OF: the decree n° 2011/408 of 09th December 2011 organizing the Government;

MINDFUL OF: the decree N° 2011/412 of 09th December 2011 reorganizing the Presidency of the Republic;

MINDFUL OF: the decree N° 2012/074 of 08th March 2012 Creating, Organizing and Functioning of the Tenders Board of Public Contracts; modified and completed by the decree N° 2013/271 of 5th August 2013

MINDFUL OF: the decree N° 366/2018 of 20th June 2018 organizing the Ministry of Public Contracts;

MINDFUL OF: the circular N° 001/CAB/PR of 19th June 2012 in relation to the Award and Control of Public Contracts;

MINDFUL OF: the Ministerial decree recognizing the Mayor of the Bali Municipality,

**MINDFUL OF: CONSULTATION N° 003/ONLT/BC/BCITY/2022 OF 29/03/2022 FOR THE EXTENSION OF PIPELINE FROM THE NJENKA WATER TANK TO THE ADMINISTRATIVE CENTRE GWAN, BALI SUB DIVISION OF THE NORTH WEST REGION**

MINDFUL OF: The Award Proposal of the Bali Council Internal Tenders Board transmitted by letter of 10/05/2022.

**DECIDES**

Article 1: That Jobbing Order relating to THE EXTENSION OF PIPELINE FROM THE NJENKA WATER TANK TO THE ADMINISTRATIVE CENTRE GWAN, BALI SUB DIVISION OF THE NORTH WEST REGION have been awarded to the Enterprises herein mentioned below:

<b>NO</b>	<b>NAME OF SUCCESSFUL BIDDER</b>	<b>AMOUNT FCFA TTC</b>	<b>DURATION</b>
01	<b>MARVEL BRIGHT</b>	14,989,725	4 Months

Article 2: This present decision shall be published and registered where need be.

*BAMENDA le 17 Mai 2022*

*Le MAYOR*

**WANDUM BUNGA Ernest**

## MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

**DECISION N° 000009/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 24 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ APRÈS AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 000128/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE4/CEA6/NM DU 21 JANVIER 2022 ACTUALISÉE PAR LETTRE N° 001339/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE4/CEA6/NM DU 01 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS AU CENTRE DE RÉHABILITATION DES PERSONNES HANDICAPÉES (CRPH) DE MAROUA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Affaires Sociales, Maître d'Ouvrage,

**Vu** La Constitution ;

**Vu** La loi N° 2018/012 du 11 janvier 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

**Vu** La Loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

**Vu** Le Décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 portant régime fiscal et douanier applicable aux Marchés Publics ;

**Vu** Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** La circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

**Vu** La Circulaire N° 00000546/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

**Vu** La lettre d'autorisation de gré à gré N° 000128/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE4/CEA6/NM N°000128/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE4/CEA6/NM du 21 janvier 2022 actualisée par lettre N°001339/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE4/CEA6/NM du 01 avril 2022 du Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics ;

**Vu** La Consultation Directe N° 0002/CD/MINAS/2022 suite à l'autorisation de gré à gré N° 000128/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE4/CEA6/NM du 21 janvier 2022 actualisée par lettre N°001339/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE4/CEA6/NM du 01 avril 2022 pour la fourniture des équipements au Centre de Réhabilitation des Personnes Handicapées de Maroua ;

**Vu** L'offre du soumissionnaire ;

Considérant la consultation susmentionnée,

### DECIDE,

**Article 1<sup>er</sup>** : Est attribué aux Etablissements **ECIBA**, BP : 258 Maroua, Tél. **677 20 57 67**, le Marché subséquent à la consultation susvisée, à hauteur de **FCFA 321 991 019** (Trois cent vingt un millions neuf cent quatre-vingt-onze mille dix-neuf) **TTC** et pour un délai de livraison de **06 (six)** mois.

**Article 2** : Le mandataire desdits établissements est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics pour les modalités d'établissement et de souscription du projet de Marché.

**Article 3** : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 24 Mai 2022

Le **MINISTRE**

**NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE**

## COMMUNE DE BIBEY

### DECISION MUNICIPALE N° 08/DC/CB/SG/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ A LA COMMUNE DE BIBEY.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019, portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Le décret no 95/O82 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale de Bibey ;

Vu le décret n°2018 /366 du 20 Juin 2018 portant Code des marchés publics

Vu l'arrêté no 205/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions départementales de passation des marchés publics

Vu l'arrêté n° 0098/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Bibey, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre

Vu L'avis d'appel d'offre no 003/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BIBEY/SG/CIPM/2022 du 11 avril 2022 pour les travaux de construction de trois forages à PMH dans les localités de MEKON III, METEP et NGUINOUMA dans la Commune de Bibey.

**Considérant les nécessités de service ;**

#### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise EASY BUY, Tel 233 43 77 16/233 4377 16 est déclaré adjudicataire du susdit appel d'offre pour un montant TTC de 24 000 000fcfa (vingt-quatre millions de francs)

**Article 2** : la présente décision sera enregistrée et Communiquée partout où besoin sera. /-

*BIBEY le 25 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**SAVOM Martin**

## PRÉFECTURE DU MOUNGO

**DECISION N°001/D/C.16/SIGAMP/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C.16/MINESEC/CDPM/2022 DU 14 AVRIL 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSÉ AU LYCÉE BILINGUE DE BOMONO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MOUNGO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination des Préfets ;

Considérant la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considérant La Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 Portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Considérant l'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/C.16/MINESEC/CDPM/2022 du 14 avril 2022, relatif aux travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au Lycée Bilingue de Bomono, dans l'Arrondissement de Dibombari, Département du Moungo, Région du Littoral

Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la CDPM du 11 Mai 2022.

### DECIDE :

**Article 1er** : L'ETS LITTORAL CONSTRUCTION, BP : 5793 Douala, Tel : 696 34 98 85 ; a été retenu comme adjudicataire de l'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/MINESEC/C.16/CDPM-MGO/2022 du 14 avril 2022, relatif aux travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au Lycée Bilingue de Bomono, dans l'Arrondissement de Dibombari, Département du Moungo, Région du Littoral, pour un montant TTC de **Vingt deux millions (21 999 185) FCFA** et pour un délai d'exécution de **quatre vingt dix (90) jours** calendaires.

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NKONGSAMBA le 23 Mai 2022

Le MAIRE

**YVES BERTRAND NOEL NDJANA**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N°0581-22/ADC/DG/DG.M/DG.MTPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA RÉNOVATION DES FAUX PLAFONDS DES BÂTIMENTS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;  
Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;  
Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;  
Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;  
Vu La Résolution n° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;  
Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;  
Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;  
Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;  
Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres n° 09/AONO/ADC/CIPM/2022 du 01/04/2022 ;  
Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs et des offres techniques et financières ;  
Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 052-22/ADC/CIPM/CIPM/se du 18 mai 2022

### DECIDE :

**ARTICLE 1**.-Le marché relatif à la rénovation des faux plafonds des bâtiments de la Direction Générale de la société Aéroports Du Cameroun S.A., est attribué à la société **ALU CONCEPT SERVICES ET ASSOCIES SARL**, BP : 14 644 Yaoundé, Tél : 242 80 60 60/696 04 19 35, pour un montant de **cinquante-deux millions cent soixante-cinq mille quatre cent soixante-cinq (52 165 465) FCFA TTC** pour un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

**ARTICLE 2** -Le Gérant de la société **ALU CONCEPT SERVICES ET ASSOCIES SARL**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement dudit marché.

**ARTICLE 3** - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 23 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

**DECISION N° 00022/D/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPM DU 25 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DC N° 002/DC/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 POUR LA FOURNITURE DES SACS D'ALIMENTS POUR VOLAILLE, DES SACS D'ALIMENTS POUR PORCS ET DES SACS D'ALIMENTS POUR POISSONS AUX ENTREPRENEURS AGROPASTORAUX EN NEUF (09) LOTS DANS LE CADRE DU RURAL POOR SUPPORT FACILITY (RPSF1 ET RPSF2) FINANCEMENT : ACCORD DE DON FIDA RURAL POOR SUPPORT FACILITY RPSF1 N° 2000003559 ET DON ADDITIONNEL RPSF2 N° 2000003863**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL,

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés Publics (ARMP), modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Accord de Financement FIDA / Cameroun du 12 février 2015 en vue du financement du PEA-Jeunes amendé le 09 décembre 2019 ;

Vu la décision conjointe n° 0099/DC/MINADER-MINEPIA/CAB/2014 portant création du PEA-Jeunes ;

Vu la décision conjointe n° 1103/DC/MINADER-MINEPIA/CAB/2014 du 24 juillet 2014 portant désignation du Coordonnateur National du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes) ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 0173/1/MINMAP du 1<sup>er</sup> juin 2018 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes) ;

Vu la décision n° 00285/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 13 mai 2019 portant désignation d'un Président par Intérim à la Commission Spéciale de Passation des Marchés Publics du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes) ;

Vu la loi 2007 / 006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi N° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu la Circulaire N° 0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Considérant l'ANO du FIDA du 23 mai 2022 ;

### DECIDE :

Article 1<sup>er</sup> : Les soumissionnaires ci-après, sont retenus comme attributaires des lettres Commandes relatives à la DC susmentionnée :

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT HT EN F CFA	OBSERVATIONS	DÉLAI
LOT 1	ETS LES QUATRE ÉTOILES	34 740 000		30 jours
LOT 2	ETS LES QUATRE ÉTOILES	24 210 000		30 jours
LOT 3	ETS LES QUATRE ÉTOILES	19 530 000		30 jours
LOT 4	PROVENDERIE LE GRAIN DE NDEEBI	20 115 500		30 jours
LOT 5	PROVENDERIE LE GRAIN DE NDEEBI	19 134 500		30 jours
LOT 6	PROVENDERIE LE GRAIN DE NDEEBI	9 812 500		30 jours
LOT 7	Infructueux			
LOT 8	Infructueux			
LOT 9	Infructueux			

Article 2ème : La présente décision sera publiée et diffusée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Mai 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**BELA TOMO Alfred**



# MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 00031/AOIR/MINHDU/CIPM/2022 DU 25 MAI 2022  
POUR LA REALISATION DE L'ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION D'UN PLAN D'ACTION VILLE VERTE  
POUR LA VILLE DE NGAOUNDERE PHASE IFINANCEMENT : BIP MINHDU/EXERCICE 2022**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres International Restreint pour la réalisation de l'étude en vue de l'élaboration d'un plan d'action ville verte pour la ville de Ngaoundéré (Phase 1).

## 2. Consistance des prestations

Les prestations attendues du consultant, telles que clairement définies dans les Termes de Référence de l'étude, sont réparties en cinq missions. Pour cette phase, les prestations portent sur les trois (03) premières missions suivantes :

- Mission 1 : Préparation et organisation du processus ;
- Mission 2 : Etablissement de la situation de référence ;
- Mission 3 : Planification stratégique Ville Verte ;

## 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations s'élève à **99 000 000 (Quatre-vingt-dix-neuf millions) FCFA /TTC pour** la première phase, Exercice 2022: (Mission 1, Mission 2 et Mission 3) ;

## 4. Allotissement

Les prestations sont regroupées en un seul lot.

## 5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est restreinte aux Bureaux d'Etudes techniques ci-après cités, pré-qualifiés au terme de l'Appel à Manifestation d'Intérêt N° 00013/E/2/ASMI/MINHDU/2022 du 04 Mars 2022. Il s'agit de :

N°	Consultant	Adresse
1	GROUPEMENT INTEGRATED ENGINEERING / TRINITY CONSULT	BP : 1115 Bamenda
2	GROUPEMENT ICE CAMEROUN SARL / E.R.A CAMEROUN / CARFAD	BP : 3356 Yaoundé
3	CREA CONSULT	BP : 11725, Douala
4	GROUPEMENT CID / AGORA CONSULTING	BP : 6583 Yaoundé
5	GROUPEMENT CITY MAP / URBINITIATIVE CONSULTING SARL/KANOPE ENCO PAYSAGE	BP : 5296, Yaoundé
6	HTR	BP : 4013 Yaoundé

*NB : Les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement, ni avec un candidat ne faisant pas*

*partie de ladite liste.*

## **6. Financement**

L'étude objet du présent Appel d'Offres est financée par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINH DU/EXERCICE 2022.

## **7. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis, à la Direction des Affaires Générales du **ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé)**. Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement.

## 8. Remises des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés chacun sous simple enveloppe dont :

- Volume 1 : Pièces administratives ;
- Volume 2 : Offre Technique ;
- Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans un grand pli extérieur scellé portant uniquement  
Dans ce grand pli, on trouvera trois (3) sous-plis répartis comme suit :

- Un sous-pli contenant l'offre Administrative et Techniques en sept (07) exemplaires chacune ;
- Un sous-pli contenant l'offre financière en sept (07) exemplaires dont un original et six copies ;
- Un sous-pli contenant un exemplaire de l'offre financière témoin destinée à l'ARMP

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO, séparées par des intercalaires de couleur identique.  
En plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis par le règlement particulier d'appel d'offres, le Soumissionnaire est tenu de fournir une copie d'offre témoin destinée à l'Organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation (ARMP). **Le défaut de présence**

Sous peine de rejet, Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais, et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six copies à déposer au Bureau des Offres des Marchés-Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (**2ème étage de l'immeuble abritant le procureur général**) le **07 JUILLET 2022 à 13 heures**, heure locale. Les offres devront porter la mention :

« *APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°-00031/AOIR/MINH DU/CIPM//2022 DU 25 MAI 2022 POUR LA REALISATION D'UN PROJET DE REHABILITATION D'UN BÂTIMENT PUBLIC* »  
PHASE : PHASE 1  
FINANCEMENT : BIP MARRAKECH

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS à l'adresse [www.maroc.ma](http://www.maroc.ma). Une clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus.  
Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;  
JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

## 9. Délai de Livraison

Le délai exécution est de **SEPT (07) mois hors délais de validation par l'administration** et prend effet à compter de la date de signature de l'acte de livraison.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission délivré par un établissement (pièce 12 du DAO), dont le montant est fixé à **Un million neuf cent quatre-vingt-mille (1 980 000) FCFA** et valable pendant impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.  
Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en deux phases, à savoir : l'ouverture des offres administratives et techniques (1ère phase) et l'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **07 JUILLET 2022 à partir de 14 heures, heure locale** et ayant une bonne connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.  
Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et seuls les soumissionnaires ayant obtenu un avis favorable.

## 13. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- b) Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou constatation dûment notifiée, d'une pièce administrative manquante ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Absence d'un chef de mission, expert international en planification et aménagement urbain, disposant d'un diplôme de master en urbanisme.
  - Avoir au moins 10 ans d'expérience générale ;
  - Avoir participé à moins à 05 projets en planification urbaine durable, en politiques urbaines, en stratégies de développement durable ;
  - Avoir occupé le poste de superviseur ou de chef de projet dans un bureau d'études, ou une administration municipale dans un pays en développement ;
- e) Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un fonctionnaire en activité, sans un document justifiant de sa mise en disponibilité ;
- f) Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon des marchés au cours des trois (03) dernières années ;
- g) Non-satisfaction d'au moins 80% des critères essentiels (soit 80 sur 100 points) ;
- h) Non-conformité du modèle de soumission ;
- i) Absence d'une pièce de l'offre financière ;
- j) Omission d'un prix forfaitaire quantifié dans l'offre financière ;
- k) Présence des informations de l'offre financière dans les pièces administratives ou dans l'offre technique ;
- l) La présentation en nombre insuffisante ou uniquement en copie des offres.

### 2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant les trois critères essentiels ci-après définis :

- A. Personnel d'encadrement (45 points)**
- B. Moyens techniques et matériels (09 points)**
- C. Références du BET (18 points)**
- D. Plan de travail et méthodologie (28 points)**

Seules les soumissions dont les propositions techniques justifient d'une note supérieure ou égale à **quatre-vingt** points sur cent (80) seront éligibles à l'attribution.  
Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille de notation.

## 14. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disant, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée sera déclaré adjudicataire.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de l'Inspection Générale chargée des Qu

Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673

Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux num

## MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

COMMUNIQUE N° 000006/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 24 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DIRECTE N° 0002/CD/MINAS/2022 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 000128/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE4/CEA6/NM DU 21 JANVIER 2022 ACTUALISÉE PAR LETTRE N°001339/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE4/CEA6/NM DU 01 AVRIL 2022 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS AU CENTRE DE RÉHABILITATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE MAROUA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES COMMUNIQUE :

Les Etablissements **ECIBA**, BP: **258 Maroua**, Tél. **677 20 57 67**, sont déclarés adjudicataire du Marché consécutif à la consultation susvisée à hauteur de FCFA **321 991 019** (Trois cent vingt un millions neuf cent quatre-vingt-onze mille dix-neuf) TTC, et pour un délai de livraison de **06 (six)** mois.

L'adjudicataire est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère des Affaires Sociales, pour les modalités d'élaboration et de souscription du projet de Marché.

YAOUNDE le 24 Mai 2022

Le *MINISTRE*

**NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE**

**COMMUNE DE BIBEY****COMMUNIQUE**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bibey porte à la connaissance du public que par Décision no 007/DC/CB/SG/2022 Portant attribution du marché des travaux de construction du CMPJ **dans la Commune de Bibey**. L'Entreprise ETS ci-dessous désigné a été déclaré adjudicataire dudit appel d'offre.

N°	Adjudicataire	Proposition financières TTC	Délai d'exécution
01	Sté : ETS SPORT MIDEM SERVICES  Tel : 654 454 202	99 500 002 FCFA	05 mois

Ledit soumissionnaire est prié de se présenter dès publication du présent Communiqué au Secrétariat Général de ladite Commune pour l'établissement du contrat du marché y relatif.

*BIBEY le 25 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**SAVOM Martin**

**COMMUNE DE BIBEY****COMMUNIQUE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bibey porte à la connaissance du public que par Décision no 003/DC/CB/SG/2022 Portant attribution du marché des travaux de construction de **trois forages à PMH dans les localités de mekonlli, metep et nguinouma dans la Commune de Bibey**. L'Entreprise ETS ci-dessous désigné a été déclaré adjudicataire dudit appel d'offre.

N°	Adjudicataire	Proposition financières TTC	Délai d'exécution
01	Sté : ETS EASY BUY  BP : 18485 Douala  Tel : 233 437 716	24 000 000 FCFA	04 mois

Ledit soumissionnaire est prié de se présenter dès publication du présent Communiqué au Secrétariat Général de ladite Commune pour l'établissement du contrat du marché y relatif.

*BIBEY le 25 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**SAVOM Martin**

**MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS**

**COMMUNIQUE DE PRESSE N° 006/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 25 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS CONCERNANT LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES SUIVANTS :• N°008/AONR/MINTOUL/CIPM/2022 DU 01ER AVRIL 2022 POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES EN VUE DE LA RÉHABILITATION DE L'HÔTEL AYABA DE BAMENDA;• N°009/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 06 AVRIL 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT DES CHAMBRES ET DU HALL DU CENTRE D'ACCUEIL DE KRIBI ;• N°010/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 DU 06 AVRIL 2022 POUR LA RÉHABILITATION DU CAMPEMENT TOURISTIQUE DE DENG-DENG.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions des dossiers d'Appel d'Offres susvisés, financés dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2022, et sur proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, les résultats se présentent ainsi qu'il suit :

N°	APPEL D'OFFRES	Lieu de livraison/ exécution	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	N°008/AONR/MINTOUL/CIPM/2022 du 01 <sup>er</sup> avril 2022 pour la réalisation des études complémentaires en vue de la réhabilitation de l'hôtel AYABA de Bamenda	Yaoundé	Groupement ENGINEERING PROVIDER & ENSERBAT TP, B.P: 34743 Yaoundé	78 287 625	06 mois
2	N°009/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 du 06 avril 2022 pour l'équipement des chambres et du Hall du Centre d'Accueil de Kribi	Kribi	Etablissement DLB, B.P: 1189 Garoua	69 204 591	04 mois
3	N°010/AONO/MINTOUL/CIPM/2022 du 06 avril 2022 pour la réhabilitation du Campement Touristique de Deng-Deng	Deng-Deng	Etablissement LIFE, BP : 11154 Yaoundé	19 811 420	04 mois

Les responsables de ces entreprises sont priés de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de main-levée de caution pour toutes les entreprises ayant participé à ces consultations.

Par ailleurs, les Sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites.

YAOUNDE le 25 Mai 2022

Le **MINISTRE D'ÉTAT**

**MAIGARI BELLO BOUBA**

**COMMUNE DE MEIGANGA****COMMUNIQUE N° 04/C/C-MGA/SG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire -Maître d'ouvrage**, communique ;

Les Entreprises dont les noms suivent, sont déclarées attributaires de la Lettre commande et du Marché correspondant, conformément au tableau ci-dessous :

REF AVIS	PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI EXECUTION
N° 14 DU 09/03/2022	Maîtrise d'oeuvre Construction d'un Marché moderne à NGASSIRI (2ème phase)	ETS YAYA BAKARY BP YOKADOUMA	20 549 400	CINQ (05) MOIS
N°15 DU 09/03/2022	Construction d'un Marché moderne a NGASSIRI (2ème phase)	ETS HAMADOU BACHIROU BP BERTOUA	342 060 000	QUATRE (04) MOIS

Lesdites Entreprises sont priées de bien vouloir se présenter à la Commune de MEIGANGA dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet de Lettre commande, ou du Marché.

Par conséquent, les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer leurs offres dans un délai de Quinze (15) jours, faute de quoi, elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution soumission.

MEIGANGA le 13 Mai 2022

Le MAIRE

**ABOUBAKAR KOMBO**

**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**COMMUNIQUE N° D13-155/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 24/05/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/D13-66/AONO/MINSANTE/CIPM/2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DES SALLES DE RADIOLOGIE DES HÔPITAUX RÉGIONAUX DE GAROUA ET DE MOKOLO AINSI QUE L'HÔPITAL DE DISTRICT DE KAELEFINANCEMENT : BIP 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N°5721/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 24/05/2022**

L'entreprises ci-dessous désignées sont déclarées attributaires de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

N° de lot	Objet	Attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	OBSERVATIONS
01	Travaux de mise en conformité des salles de radiologie de l'Hôpital Régional de MOKOLO	GROUPEMENT BIOGENIX/ MOUGNAL BP :17 064 Yaoundé	8 473 000	02 mois	attributaire
02	Travaux de mise en conformité des salles de radiologie de l'Hôpital Régional de Garoua	GLOBAL IBC Tel : 10 106 Yaoundé	19 612 437	02 mois	attributaire
03	Travaux de mise en conformité des salles de radiologie l'Hôpital de District de KAELE	GROUPEMENT BIOGENIX/ MOUGNAL BP :17 064 Yaoundé	14 790 578	02 mois	attributaire

Les mandataires de desdites entreprises sont invités par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 24 Mai 2022

Le **MINISTRE**

**MANAOUA Malachie**

# COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRE

**ADDITIF N° 005/A/CUN/SG/DT/2022 DU 25/05/2022 PORTANT RECTIFICATIF DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES SUIVANTS : - AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2022 DU 27/05/2022 RELATIF AUX TRAVAUX LOT 1 : CONSTRUCTION DU PONT RIVIERE DORI (1ÈRE PHASE) LOT 2 ; CONSTRUCTION DU PONT DANS LE COURS D'EAU RELIAN YOKO ET BURKINALOT 3 : CONSTRUCTION DU PONT RIVIERE MADAGASCAR LOT 4 : CONSTRUCTION DU PONT DANS LA RIVIERE BOBALA SETUBA LOT 5 : CONSTRUCTION DU PONT MAYO MARZADANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA. REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: CUN EXERCICE 2022 IMPUTATION BUDGETAIRE: LOT1, LOT 2, LOT 3, LOT 4, LOT 5: 220-150- AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CUN/SG/CIPM CUN/DT/2022 DU 29/04/2022 RELATIF A : ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT: BIP MINDDEVEL LE MAIRE DE LA VILLE DE NGAOUNDÉRE, MAÎTRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DESSOUMISSIONNAIRES AYANT ACHETÉS LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉS, QUE LA DATE DE DÉPÔT ET DE DÉPOUILLEMENT EST MODIFIÉE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Par ailleurs, la date de remise des offres fixée <b>le 27/05/2022 à 15 heures</b> et de dépouillement initialement fixée <b>le 27/05/2022 à 16 heures</b>.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Est reportée au <b>08 juin 2022 à 15 heures</b> pour la remise des offres et à <b>16 heures</b> pour le dépouillement.</p> <p><b>Le reste sans changement.</b></p> <p><b>Article 1er</b> : le présent rectificatif sera publié et enregistré partout où besoin sera.</p>

NGAOUNDERE le 27 Mai 2022

Le MAIRE

**SALIHOU**

# MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 0005/DC/CIPM/MINAS/2022 DU 18 MAI 2022 POUR LA REHABILITATION DU RESEAU INFORMATIQUE DE LA SALLE DES MACHINES DU BATIMENT PRINCIPAL DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP/MINAS/2022**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
56 42 179 01 340010 524219

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la réhabilitation du réseau informatique de la salle des machines du bâtiment principal du Ministère des Affaires Sociales, le Ministre des Affaires Sociales, Autorité Contractante, lance un avis de consultation pour une demande de cotation.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente demande de cotation visent la fourniture, l'installation et le paramétrage des équipements informatiques ci- dessous :

- ROUTEUR 1941 ;
- ROUTEUR RB1100AHx2 ;
- SWITCH CATALYST 2960 PLUS SERIES SI RACKABLE ;
- SWITCH SF 110-24 ;
- CONVERTISSEUR OPTIQUE ;
- SWITCH RACKABLE ;
- SWITCH 8 ports;
- SERVEUR PROLIANT DL 380 GEN 10 SMB ;
- CLIMATISEUR INDIVIDUEL DE 3 CV ;
- POINT D'ACCES BRIDGE WIFI TL-WA701ND ;
- DISQUE DUR POUR SERVEUR SAS 2.5 TB.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **F CFA 9 000 000 TTC.**

## 4. Allotissement

La présente demande de consultation est constituée d'un (01) seul lot.

## 5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et en règle de leurs obligations administratives et fiscales.

## 6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Affaires Sociales 2022, sous l'imputation 56 42 179 01 340010 524219.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de demande de cotation physique peut être consulté par les soumissionnaires aux heures ouvrables auprès du Ministère des Affaires Sociales - Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics ; Porte 24 - Téléphone : 222 23 06 81/222 23 05 68.

La version électronique est disponible sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication de la présente Demande de cotation au Service des Marchés Publics ; Porte 24, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **vingt mille (20.000) Francs CFA** dès publication du présent avis.

Il est également possible d'obtenir le DC par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DC.

## 9. Remises des offres

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

L'offre comportant les pièces administratives, les propositions techniques et financières rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels doit être déposée au Ministère des Affaires Sociales ; Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics, Porte 24 au plus tard le **16 juin 2022, à 14 heures précises**, heure locale, elle devra porter la mention suivante :

*« Demande de Cotation N°0005/DC/CIPM/MINAS/2022 du 18 mai 2022 pour la réhabilitation du réseau informatique de la salle des machines du bâtiment principal du Ministère des Affaires Sociales. (En procédure d'urgence).*

*Financement : BIP/MINAS/2022.*

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 10. Délai de Livraison

Trente (30) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service démarrer l'exécution des prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances dont le montant est de : **cent quatre-vingt mille (180 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Toute offre non-conforme aux prescriptions de la présente demande de cotation sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps aura lieu **16 juin 2022 à 15 heures** dans la salle de Conférences du Ministère des Affaires Sociales par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

Le système d'évaluation des offres portera sur les critères ci-dessous :

### **Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires de la Demande de Cotation sont les suivants :

1. Fausses déclarations ou pièces falsifiées;
2. Absence ou non-conformité au-delà du délai supplémentaire des 48 heures accordées, d'une pièce du dossier administratif;
3. Absence de la caution de soumission ;
4. Absence de délai de livraison dans la lettre de soumission ;
5. Absence de prospectus ou de fiche technique d'une fourniture dans le dossier technique ;
6. Conformité aux spécifications techniques inférieure à 70 % de Oui;
7. Capacité financière inférieure à FCFA 5 000 000 (cinq millions) ;
8. Présence sur la liste des entreprises défaillantes établie annuellement par le Ministre chargé des marchés publics ;
9. Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS pour la soumission des offres en ligne;
10. Non-respect des formats des fichiers requis pour la soumission des offres en ligne.

## 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire ayant proposé une offre technique conforme aux spécifications du dossier de demande de cotation et dont l'offre financière est jugée la moins-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Affaires Sociales ; Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics (Téléphone : 222 23 06 81/222 23 05 68) ou **en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.**

*N.B : « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 ».*

YAOUNDE le 18 Mai 2022

Le **MINISTRE**

**NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE**

**COMMUNE DE MEIGANGA****COMMUNIQUE N° 06/C/C-MGA/SG/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire -Maître d'ouvrage** communique :

L'Entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire de la Lettre commande des travaux de Construction d'un bloc maternel à l'Ecole maternelle de GARGA LIMBONA, conformément au tableau ci-dessous :

REF. AVIS	ADJUDICATAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI D'EXECUTION
N° 17 DU 09/03/2022	GROUPEMENT ETS AMG CONSULTING & ETS EMERGENCE PLUS BP 53 TIBATI	22 136 853	QUATRE (04) MOIS

Ladite Entreprise est priée de bien vouloir se présenter à la Commune de MEIGANGA dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet de Lettre commande.

Par conséquent, les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer leurs offres dans un délai de Quinze (15) jours, faute de quoi, elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission.

MEIGANGA le 13 Mai 2022

Le MAIRE

**ABOUBAKAR KOMBO**

## MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

**COMMUNIQUE N° 012/C/MINPMEESA/SG/DAG/SDBMM/SM/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT ANNULLATION  
DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/MINPMEESA/CIPM/2022 DU 25 AVRIL 2022  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINPMEESA DU NORD**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat porte à la connaissance du public que conformément à l'article 102 (1) du Code des Marchés Publics, l'Avis d'Appels d'Offres suscité dont la date limite de remise et d'ouverture des offres prévue le **jeudi 26 mai 2022**, est annulé.

YAOUNDE le 23 Mai 2022

Le *MINISTRE*

**BASSILEKIN III Achille**

**COMMUNE DE BIBEY****COMMUNIQUE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bibey porte à la connaissance du public que par Décision no 005/DC/CB/SG/2022 Portant attribution du marché des travaux de construction de **lecole publique de mimbanga dans la Commune de Bibey**. L'Entreprise ETS ci-dessous désigné a été déclaré adjudicataire dudit appel d'offre.

N°	Adjudicataire	Proposition financières TTC	Délai d'exécution
01	Sté : ETS NJI CONSTRUCTION  Tel : 694 72 39 12	13 750 000 FCFA	03 mois

Ledit soumissionnaire est prié de se présenter dès publication du présent Communiqué au Secrétariat Général de ladite Commune pour l'établissement du contrat du marché y relatif.

*BIBEY le 25 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**SAVOM Martin**

**SYNDICAT DES COMMUNES DU MBERE**

**COMMUNIQUE N° 03/C/SCM/SP/2022 DU 22 MARS 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION N° 03/DM/SCM/SP/2022 DU 22 MARS 2022 OBJET DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 01/DC/SCM/CD/CIPM/2022 DU 14 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES EQUIPES DES POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE WAAH (COMMUNE DE DIR) ET BAWAKA OUMAROU / BAWAKA KOE (COMMUNE NGAOUI) DANS LE DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE PRESIDENT DU SYNCOM - MBERE**, porte à la connaissance du public que :  
Par Décision N° **03/DM/SCM/SP/2022 DU 22 MARS 2022**

L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du Marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et le délai suivant :

<b>Maître d'Ouvrage</b>	<b>Lieu d'exécution</b>	<b>Entreprise</b>	<b>MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement</b>	<b>MONTANT TTC (FCFA) attribué</b>	<b>Délai d'exécution</b>	<b>Observations</b>
Président SYNCOM - MBERE	BAWAKA KOE ET WAAH	Ets ABDOURAMAN, B.P. : 322 NGAGUNDERE, Tél. : (+237) 699 00 06 22	Dix-neuf millions quatre cent soixante-cinq mille six cent cinquante cinq (19 465 655) Francs CFA	Dix-neuf millions quatre cent soixante-cinq mille six cent cinquante cinq (19 465 655) Francs CFA	Cinq (05) mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter au Secrétariat Permanent du SYNCOM - Mbéré, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre Commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

MEIGANGA le 22 Mars 2022

Le PRÉSIDENT

**JOSEPH ISSAMA**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUEN°1132 -22/ADC/DG/DG.M/DG.MTPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL  
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 01/04/2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N°0581-22/ADC/DG/DG.M/DG.MT** du 23 **Mai 2022**, le marché relatif à la rénovation des faux plafonds des bâtiments de la Direction Générale de la société Aéroports Du Cameroun S.A, est attribué à la société **ALU CONCEPT SERVICES ET ASSOCIES SARL**, BP: 14 644 Yaoundé, Tél: 242 80 60 60/696 04 19 35, pour un montant de **cinquante-deux millions cent soixante-cinq mille quatre cent soixante-cinq (52 165 465) FCFA TTC**

pour un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 23 Mai 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## COMMUNE DE YAOUNDE I

DÉCISION N° 014 /22/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1<sup>er</sup>,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'ARMP;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> **N° 0005792 de la session N° 17 du 13/04/2022 et N° 0005796 de la session N° 20 du 16/05/2022 et N° 0005799 de la session N° 22 du 24/05/2022 ;**

Et conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics.

### **DECIDE:**

**Article 1<sup>er</sup>:** la lettre commande objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 09/AONO/CAY 1<sup>er</sup>/ CIPM /22 du 13/04/2022 relatif aux travaux de construction des receptacles des bacs de collecte des ordures menagers en procedure d'urgence a TONGOLO, ETOUDI, NKOLONDON I, NKOLONDON II, ETOA MEKI, NYOM, CAMP SIC OLEMBE dans la commune d'arrondissement de yaounde 1<sup>er</sup>, en procédure d'urgence, est attribué à **BABA AND BROTHERS COMPAGNY B.P : 13267 Yaoundé, Tel. 696582150**, représenté par Monsieur **KOMETA Ruben Denyui, Directeur Général** pour un montant **TTC FCFA de 14 775 075** (quatorze millions sept cent soixante-quinze mille soixante-quinze).

**Délai d'exécution des travaux:** 3 (trois) mois.

**Article 2:** La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Mai 2022

Le MAIRE

**ABOUNA Jean-Marie**

**COMMUNE DE MAROUA 2**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
04/AONO/REN/DD/CAMIL/CIPM/2022 DU 09 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DEREHABILITATION DE LA  
MAIRIE DE MAROUA 2 FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL/ 2022 IMPUTATION : 220-150**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
220-150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget Communal, au titre de l'exercice 2022, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua II, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de réhabilitation de la Mairie de Maroua II.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent entre autres ;  
> Revêtement et enduit ;  
> Menuiserie aluminium et plaques ;  
> Plomberie -Sanitaire ;  
> Electricité ;  
> Peinture.

**3. Coût Prévisionnel**

Le coût prévisionnel des travaux est de Dix-sept millions (17 000 000) FCFA.

**4. Allotissement**

Les travaux comprennent un lot unique.

**5. Participation et origine**

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

**6. Financement**

Les travaux objets du présent appel d'offres sont financés par le Budget Communal, au titre de l'exercice 2022 sur la ligne d'Imputation budgétaire n°220-150

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Cabinet du Maire de la Commune de Maroua II, BP : 181 Maroua, Téléphone : 694879408, email : mairiemaroua2@gmail.com. dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Cabinet du Maire de la Commune de Maroua II. dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 30 000 FCFA (Trente mille francs CFA), payable à la Recette Municipale de ladite Commune.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 exemplaires dont l'original et (06) copies marquées comme, tels, devra parvenir au Cabinet du Maire de la Commune de Maroua II, le **30 MAI à 10 Heures** au plus tard et devra porter la mention :

**"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N° 04/AONO/REN/DD/CAMII/CIPM/2022 DU 09 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE  
REHABILITATION DE LA MAIRIE DE MAROUA ; DEPARTEMENT DU DIAMARE ;  
REGION DE L'EXTREME-NORD  
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offre est de 6 semaines (1,5 mois),

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit Trois cent quarante mille (340 000) FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requis devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par Une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des offres administratives, techniques et financières qui aura lieu le **30 MAI 2022 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'arrondissement de Maroua II dans la salle des actes de la Commune.

Les soumissionnaires désireux peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

**14. Critères d'évaluation****14.1 critères éliminatoires, il s'agit de :**

- 1 Dossier Administratif incomplet après délai de 48 heures pour se conformer
- 2 Fausse déclaration ou pièces falsifiées
- 3 Offre financière incomplète/absence d'un prix unitaire quantifié
- 4 Non obtention de 70% critères essentiels
- 5 Absence de caution de soumission à l'ouverture des plis

**14.2 Critères essentiels**

Les critères essentiels porteront sur :

- 1- Présentation de l'offre sur trois (03) critères ;
- 2- Evaluation du Dossier Administratif sur 13 critères ;
- 3- Evaluation de l'Offre Technique sur 12 critères ;
- 4- Evaluation de l'Offre financière sur 04 critères

Seuls les soumissionnaires ayant obtenus 70% de ceux-ci seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leurs offres évaluées.

## 15. Attribution

Il sera considéré les montants hors taxes à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les conditions administratives et techniques requises et dont l'offre financière est évaluée le moins disant.

## 16. Durée Validité des Offres

N/D

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des Services Techniques de la Mairie de MAROUA Il sis au siège de ladite Commune à Maroua. BP : 181 MAROUA Téléphoné : 694879428, Mail mainemaroua2@gmail.com

NB : pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748

*MAROUA le 9 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**ABDOULAYE SINELE**

**SYNDICAT DES COMMUNES DU MBERE**

**COMMUNIQUE N° 01 /C/SCM/SP/2021 DU 22 MARS 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION N° 01/DM/SCM/SP/2022 DU 22 MARS 2022 OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°02/DAOR/SCM/CD/CIPM/2022 DU 14 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA REHABILITATION DE LA PISTE DE BAWAKA OUMAROU - BAWAKA KOE SUR 03 KM ET REALISATION /ACHEVEMENT D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT (COMMUNE DE NGAOUIDJOHONG), EN APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGROPASTORALES DANS LE CADRE DE LA MISE EN OEUVRE DU VOLET AGROPASTORAL FED PNDP DANS LE DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE PRESIDENT DU SYNCOM - MBERE**, porte à la connaissance du public que :  
Par Décision N° **01/DM/SCM/SP/2022 DU 22 MARS 2022**

L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du Marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et le délai suivant :

<b>Maître d'Ouvrage</b>	<b>Lieu d'exécution</b>	<b>Entreprise</b>	<b>MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement</b>	<b>MONTANT TTC (FCFA) attribué</b>	<b>Délai d'exécution</b>	<b>Observations</b>
Président SYNCOM - MBERE	BAWAKA KOE (Commune de NGAOUI)	SOCIETE BERNI S.A., B.P : 378 Douala Tél : 699 66 28 54	Trois cent quarante-deux millions cent treize mille neuf cent quarante (342.113.940) Francs CFA	Trois cent quarante-deux millions cent treize mille neuf cent quarante (342.113.940) Francs CFA	Cinq (05) mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter au Secrétariat Permanent du SYNCOM -Mbéré, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

MEIGANGA le 22 Mars 2022

Le PRÉSIDENT

**JOSEPH ISSAMA**

## COMMUNE DE BIBEY

### DECISION MUNICIPALE N° 06/DC/CB/SG/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ A LA COMMUNE DE BIBEY.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019, portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Le décret no 95/O82 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale de Bibey ;

Vu le décret n°2018 /366 du 20 Juin 2018 portant Code des marchés publics

Vu l'arrêté no 205/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions départementales de passation des marchés publics

Vu l'arrêté n° 0098/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Bibey, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre

Vu L'avis d'appel d'offre no 002/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BIBEY/SG/CIPM/2022 du 29 mars 2022 pour les travaux de construction du CEAC dans la Commune de Bibey.

**Considérant les nécessités de service ;**

#### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise Ets Africa building and rebuilding, Tel 699 99 48 78 est déclaré adjudicataire du susdit appel d'offre pour un montant TTC de 63 794 424fcfa (soixante-trois million sept cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cent vingt-quatre francs)

**Article 2** : la présente décision sera enregistrée et Communiquée partout où besoin sera. /-

*BIBEY le 25 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**SAVOM Martin**

# MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 00026/E/2/ASMI/MINHDU/2022 DU 16 MAI 2022  
POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE D'APPUI A L'ORGANISATION DE LA CAMPAGNE  
NATIONALE D'HYGIENE ET DE SALUBRITE : CONCOURS « VILLES PROPRES », EDITION 2022 « EN  
PROCEDURE D'URGENCE ».**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Dans le cadre de la célébration de la Journée Mondiale de l'Habitat (JMH) le 03 octobre 2022, Madame le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain a procédé au lancement le 11 avril 2022 à Bertoua, de la campagne national d'hygiène et de salubrité dénommé concours « **Villes Propres** ». Ledit concours qui met en compétition toutes les communes sur l'ensemble du territoire national permet de sélectionner et récompenser les Communes les plus propres des dix (10) régions, afin de renforcer l'implication de toutes les parties prenantes dans l'assainissement du milieu urbain.

Au regard du caractère multidimensionnel des activités à mener, il a été jugé nécessaire de procéder au recrutement d'un prestataire chargé d'accompagner le Comité National d'Organisation, ainsi que les Comités Régionaux et Départementaux dans l'organisation de l'édition 2022 du Concours « **Villes Propres** ».

C'est fort de cela que le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI), à l'intention des cabinets et bureaux d'études techniques qui désirent participer à la pré-qualification, afin de constituer une liste restreinte de cabinets agréés devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint y afférent pour les opérations sus-indiquées et dans les conditions ci-après.

## 2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des cabinets ou des bureaux d'Études Techniques devant participer à l'appel d'offre restreint portant sur l'appui à l'organisation de la campagne nationale d'hygiène et de salubrité dénommé Concours « Villes propres », lancé par le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain au titre de l'exercice 2022.

Cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) comprend un (01) lot unique.

*NB : Le délai prévu pour l'exécution desdites prestations est de cinq (05) mois (de Juin à fin octobre 2022).*

### 3. Consistance des prestations

Les prestations objets du présent ASMI sont contenues dans un (01) lot unique comme mentionné ci-dessus et seront confiées à un seul (01) prestataire privé qualifié pour de tels événements. Ce dernier élaborera son chronogramme d'activités ainsi qu'un plan de mise en œuvre qu'il soumettra à la validation du Comité National d'Organisation.

Dans le cadre du présent ASMI, le Prestataire devra :

- Organiser les réunions (en présentiel et/ou visioconférence) de lancement et de clôtures des différentes étapes du concours et apporter la logistique nécessaire (Gel hydro-alcoolique, masques et gants de protection, tests de température, badges des membres du Comité d'organisation du Concours et des participants, kits des participants) ;
- Assurer le suivi-évaluation du déroulement du concours (missions d'explication de la démarche et d'évaluation dans les villes, organisation des réunions du Secrétariat Technique) ;
- Apporter l'appui aux Communes pour la réalisation des activités d'hygiène et de salubrité (fourniture du matériel de nettoyage, indemnités, etc.) ;
- Assurer l'appui au fonctionnement du secrétariat technique, des comités régionaux et départementaux d'organisation ;
- Assurer l'appui logistique pour les différentes phases d'évaluation du Concours « Villes Propres » ;
- Communiquer autour de la Campagne Nationale d'Hygiène et de Salubrité (production des spots, achat d'espaces publicitaires, achat des plages d'antennes pour émissions radio et télévisées, fourniture et l'installation des banderoles, Roll up et affiches, etc...) ;
- Élaborer le rapport de la campagne et le guide de capitalisation et de pérennisation des bonnes pratiques en matière d'hygiène et de salubrité à l'usage des Communes.

### 4. Participation et origine

Le présent ASMI est ouvert à toute personne morale remplissant les conditions suivantes :

- Être un Cabinet/Bureau d'Etudes installé au Cameroun et exerçant dans le domaine du suivi-évaluation des projets ;
- Justifier des capacités techniques et financières nécessaires pour les prestations à exécuter ;
- Fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour effectuer lesdites prestations (brochures, références concernant les prestations analogues, expériences dans les conditions similaires) ;
- Disposer du matériel et du personnel nécessaires ou s'engager à en recruter pour les prestations à exécuter ;
- N'avoir pas abandonné de Marchés au cours des trois (03) dernières années ;
- Présenter un dossier (administratif et technique) conforme aux prescriptions du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt.

### 5. Financement

Les prestations objets du présent ASMI seront financées par le Budget de fonctionnement MINHDU- EXERCICE 2022.

### 6. Remises des offres

Les Dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels, sous pli fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales, service des Marchés sise au 9<sup>ème</sup> étage-Porte 02 de l'Immeuble n°1 (face Poste Centrale) abritant les services centraux du MINHDU, Tél : (237) 222 21 99 14, au plus tard le **01 juin 2022 à 12 heures, heure locale**, avec la mention :

*« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 00026/E/2/ASMI/MINHDU/2022 DU 16 MAI 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE D'APPUI A L'ORGANISATION DE LA CAMPAGNE NATIONALE D'HYGIENE ET DE SALUBRITE : CONCOURS « VILLES PROPRES » EDITION 2022 (EN PROCEDURE D'URGENCE).*

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

### 7. Composition du dossier

Les candidats qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus doivent fournir les pièces administratives et autres informations techniques et opérationnelles ci-après, présentées en deux volumes :

#### 1. Volume 1 (Pièces Administratives)

Le «Volume 1» comprendra les documents administratifs suivants, en originaux ou copies certifiées conformes selon les cas, datées d'au plus trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours :

- une lettre de motivation dûment signée du candidat ;
- une copie certifiée conforme de la carte de contribuable, délivrée par les services des impôts ;

- une attestation de Non Redevance délivré par les services de la Direction Générale des impôts ;
- une attestation de non-faillite délivrée par l'autorité compétente du domicile du candidat ;
- une attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Une attestation CNPS.

Il est précisé que la non régularisation dans les délais de 48 heures de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

## 2. Volume 2 (Dossier Technique)

### 2.1 La liste des experts clés de la firme

Le candidat devra disposer ou s'engager à embaucher avant le début des prestations, le personnel technique de maîtrise compétent nécessaire, à savoir :

#### - un Chef de mission

- Formation en suivi évaluation des projets (Bac + 3) ;
- Avoir une expertise avérée et des références pertinentes dans le suivi-évaluation des projets d'assainissement ;
- Avoir au moins trois (03) années d'expérience dans les prestations similaires.

#### - un Ingénieur de Suivi :

- Formation en Génie Rural ou en Génie de l'Eau et Environnement (Bac +3) ;
- Avoir au moins deux (02) années d'expérience dans les prestations similaires.

#### - un Expert en communication :

- Formation en Sciences de la Communication (Bac +3) ;
- Avoir au moins trois (03) années d'expérience générale dans la promotion des événements similaires.
- Le candidat fournira la liste du personnel accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées d'au plus trois (03) mois :
- CV daté et signé par le concerné ;
- Copie du diplôme de chaque personnel ;
- Une attestation de disponibilité.

*NB : La non production de l'une de ces pièces entraînera l'élimination du candidat. Il est rappelé aux soumissionnaires que les fonctionnaires en service et non mis à disposition ne sont pas éligibles. Toute offre comportant un dossier de fonctionnaire sera rejetée.*

### 2.2 Les références du Cabinet

Le consultant/BET produira la liste de ses références réalisées uniquement dans le domaine de la prestation similaire pendant les cinq (05) dernières années. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :

- Copie de l'extrait du contrat comportant les première et dernière pages, conjointement avec l'attestation de bonne fin ou le procès-verbal de réception afférent au projet concerné. Ces documents devront être clairs et lisibles ;
- Nom du Maître d'Ouvrage ;
- Lieu d'exécution du projet.

### 2.3 Les moyens logistiques, techniques et matériels

Les soumissionnaires devront justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels nécessaires à la mise en œuvre de la présente prestation, notamment :

- a) moyens logistiques : véhicules, moyens de communication, etc.
- b) moyens techniques et matériels : matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, scanner, photocopieuses, etc.)

Les éléments de justification de la propriété seront constitués de photocopies certifiées de cartes grises (pour les véhicules) ou des factures (pour les autres matériels).

*N.B : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le*

*Maître d'Ouvrage en cas de besoin.*

#### **2.4 Une attestation de capacité financière**

Cette attestation devra être délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances et précisant que le soumissionnaire peut préfinancer les prestations à hauteur de **60 millions de F CFA**.

## 8. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

- Dossier technique non conformes aux prescriptions du présent Avis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Avoir plus de deux (02) Marchés en cours avec le MINHDU ;
- Note technique inférieure à 70%.

### Critères essentiels d'évaluation

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur la base des critères ci-dessous :

- Références ..... 35 points
- Personnel clé.....40 points
- Moyens techniques et matériels .....10 points
- Capacité financière.....15 points

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix pour cent (**70 %**), seront retenus.

## 9. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Direction des Opérations Urbaines (Sous-Direction de l'Assainissement et du Drainage) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 3ème étage, bâtiment B de l'Immeuble Ministériel N°1, porte 03B02.

## 10. Evaluation et publication des resultats

Un communiqué signé du Maître d'Ouvrage tiendra lieu de publication du résultat de la pré-qualification.

Les candidats retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint conformément à l'article 76 (8) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 16 Mai 2022

Le *MINISTRE*

**COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE**

## COMMUNE DE MBANDJOCK

**DECISION MUNICIPALE N°001/D/CMBA/SG/22PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2022 DU 22/03/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA-REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### Le Maire de la Commune de Mbandjock

**Vu la Constitution ;**

**Vu la Loi N° 2007/006 du 26 Décembre 2007** portant régime financier du Cameroun ;

**Vu le Décret N° 2002/003 du 19 avril 2002** portant Code General des Impôts ;

**Vu la loi N° 2001/048 du 23 Février 2001** portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

**Vu le Décret n°2011/408 du 09décembre 2011** portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

**Vu le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003** fixant les modalités d'application du régime fiscal des Marchés Publics ;

**Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018** portant code des Marchés Publics ;

**Vu l'arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007** mettant en vigueur le cahier des clauses administratives applicable aux Marchés Publics de travaux ;

**Vu le Décret N° 2012/480 du 22 Octobre 2012** portant nomination de Monsieur **NANGA DANG Albert** au poste de Préfet du Département de la Haute-Sanaga ;

**Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012** portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

**Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012** modifiant et complétant certaines dispositions du **décret n°2001/048 du 23 février 2001** portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

**Vu l'Arrêté N° 000402/A/MINDDEVEL/DCTD du 03 Aout 2020** constatant l'élection du Maire à l'issu de la session ordinaire du conseil municipal du 17 Juillet 2020 dans la Commune de Mbandjock ;

**Vu la circulaire n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011** qui précisent les modalités de mutation économique des Marchés Publics ;

**Vu la lettre circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018** précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du **décret n° 20018/366 du 20 juin 2018** portant Code des Marchés Publics ;

**Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012** relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés



Publics ;

**Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI** du 30 décembre 2021, portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités pour l'exercice 2022 ;

**Vu Le Dossier d'appel d'offres N° 001/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2022 du 22/03/2022 pour l'équipement de l'hôtel de ville de Mbandjock ;**

**Vu la proposition d'attribution N° 001/L/P/CMBA/CIPM//PR/2022 du 12 Mai 2022 ;**

**Vu le Budget de la Commune de Mbandjock, exercice 2022,**

## D E C I D E

**Article 1 :** - Le soumissionnaire «**MEACAM SARL** » **BP : 15896 Yaoundé, tel : 697 29 35 46** est retenu pour l'équipement de l'hôtel de ville de Mbandjock, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre ; pour un montant TTC de **80 000 000** (quatre-vingt millions) FCFA pour un délai de **(02) deux Mois**

**MBANDJOCK le 19 Mai 2022**

**Le MAIRE**

**NYANGO'O EPSE BIKME Angèle**

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**COMMUNIQUE N° D13-156/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 24/05/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/D13-74/AONO/MINSANTE/CIPM/2022, POUR L'AMÉLIORATION DES PLATEAUX TECHNIQUES DES LABORATOIRES DES FACULTÉS DE MÉDECINE. FINANCEMENT : BIP 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N°5720/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 24/05/2022**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	observations
Amélioration des plateaux techniques des laboratoires des Facultés de Médecine	GRAND LUX	99 800 000	120 jours	attributaire
	CAMTEC SARL	99 500 000	120 jours	Éliminée pour non satisfaction à tous les critères essentiels demandés (référence du soumissionnaire dans les prestations similaires, le soumissionnaire a présenté une référence non similaire)

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 24 Mai 2022

Le MINISTRE

**MANAOUDA Malachie**

## COMMUNE DE BIBEY

### DECISION MUNICIPALE N°05/DC/CB/SG/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ A LA COMMUNE DE BIBEY.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019, portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Le décret no 95/O82 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale de Bibey ;

Vu le décret n°2018 /366 du 20 Juin 2018 portant Code des marchés publics

Vu l'arrêté no 205/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions départementales de passation des marchés publics

Vu l'arrêté n° 0098/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Bibey, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre

Vu L'avis d'appel d'offre no 001/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BIBEY/SG/CIPM/2022 du 29 mars 2022 pour les travaux de construction d'un hangar de marché et 16 comptoirs et quatre boutiques au carrefour mbeli dans la Commune de Bibey.

**Considérant les nécessités de service ;**

#### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise Ets OSSONGO BUSINESS CENTER, Tel 694 05 99 41 est déclaré adjudicataire du susdit appel d'offre pour un montant TTC de 29 981 591fcfa (Vingt-neuf million neuf cent quatre-vingt-un mille cinq cent quatre-vingt-onze francs)

**Article 2** : la présente décision sera enregistrée et Communiquée partout où besoin sera. /-

*BIBEY le 25 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**SAVOM Martin**

## AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**DECISION N° /D/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/EASPORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2022 DU 05 AVRIL 2022 POUR L'ACQUISITION MATERIELS ET MOBILIERS DE BUREAU DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2022.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL,

**Vu** La Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

**Vu** la Loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics;

**Vu** la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

**Vu** la Loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022;

**Vu** le décret N°2006/026 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

**Vu** le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** le Décret N°2019/150 du 22 mars 2019 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

**Vu** le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents ;

**Vu** l'Arrêté N°000000010/MINFI du 20 janvier 2020 portant nomination d'un Agent Comptable auprès de l'ANTIC ;

**Vu** l'Arrêté N°000000008/MINFI du 30 mars 2022 portant nomination des Responsables dans les Services déconcentrés du Ministère des Finances ;

**Vu** la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du budget de l'État, et des autres Entités Publiques pour le compte de l'exercice 2022;

**Vu** la Résolution N°2 du 07 février 2022 portant adoption du Budget révisé de l'ANTIC, exercice 2022

**Vu** le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°02/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2022 du 05 avril 2022 pour l'acquisition matériels et mobiliers de bureau de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), exercice 2022. ;

Considérant la Proposition d'Attribution de la CIPM placée auprès de l'ANTIC, datée du 16 mai 2022

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>:** L'Appel d'Offres relatif à l'acquisition matériels et mobiliers de bureaux de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), exercice 2022, est attribué comme suit :

INTITULE	STRUCTURE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTC
<b>Acquisition matériels et mobiliers de bureau</b>	<b>Ets DELPHONNOR</b>  B.P. 34338 Yaoundé-Cameroun  Tél.: 699 546 563	<b>Trente (30) jours calendaires</b> , à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations	<b>14 608 125</b> (Quatorze millions six cent huit mille cent vingt-cinq) Francs CFA.

YAOUNDE le 27 Mai 2022

**Article 2:** Ladite structure est invitée à se présenter à la Direction Générale de l'ANTIC, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés, sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tel : 694 405 868, pour l'accomplissement des formalités liées à l'établissement du projet de Lettre-Commande relatif

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL  
**PROF. EBOT EBOT ENAW**

**Article 3:** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

## PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

**DECISION N° 00020/D/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPM DU 25 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DC N° 005/DC/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 ET LES PROJETS DE LETTRE COMMANDE POUR LA FOURNITURE DES BOUTURES DE MANIOC ET DES SEMENCES MARAICHÈRES AUX ENTREPRENEURS AGROPASTORAUX EN SIX (06) LOTS DANS LE CADRE DU RURAL POOR SUPPORT FACILITY (RPSF1 ET RPSF2) FINANCEMENT : ACCORD DE DON FIDA RURAL POOR SUPPORT FACILITY RPSF1 N° 2000003559 ET DON ADDITIONNEL RPSF2 N° 2000003863**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL,

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés Publics (ARMP), modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Accord de Financement FIDA / Cameroun du 12 février 2015 en vue du financement du PEA-Jeunes amendé le 09 décembre 2019 ;

Vu la décision conjointe n° 0099/DC/MINADER-MINEPIA/CAB/2014 portant création du PEA-Jeunes ;

Vu la décision conjointe n° 1103/DC/MINADER-MINEPIA/CAB/2014 du 24 juillet 2014 portant désignation du Coordonnateur National du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes) ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 0173/1/MINMAP du 1<sup>er</sup> juin 2018 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes) ;

Vu la décision n° 00285/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 13 mai 2019 portant désignation d'un Président par Intérim à la Commission Spéciale de Passation des Marchés Publics du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes) ;

Vu la loi 2007 / 006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi N° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu la Circulaire N° 0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;



Considérant l'ANO du FIDA du 16 mai 2022 ;

**DECIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Les soumissionnaires ci-après, sont retenus comme attributaires des lettres Commandes relatives à la DC susmentionnée :

<b>N° LOT</b>	<b>SOUSSIONNAIRE</b>	<b>MONTANT HT EN F CFA</b>	<b>OBSERVATIONS</b>	<b>DÉLAI</b>
LOT 1	SOCOMAPA	8 125 000		30 jours
LOT 2	GIC AELFACAM	11 875 000		30 jours
LOT 3	SOCOMAPA	3 500 000		30 jours
LOT 4	Infructueux		Absence d'offres	
LOT 5	Infructueux		Absence d'offres	
LOT 6	Infructueux		Absence d'offres	

Article 2ème : La présente décision sera publiée et diffusée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Mai 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**BELA TOMO Alfred**

## COMMUNE DE MASSOCK

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 27 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE A LA MAIRIE DE MASSOK, COMMUNE DE MASSOK SONGLOULOU, REGION DU LITTORAL, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2022, le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de la Commune de Massok, Maitre d'ouvrage par interim , lance pour le compte de la Commune de Massok, un appel d'offre national ouvert , **pour l'acquisition d'un camion benne à la mairie de Massok, Commune de Massok Songloulou , Département de la Sanaga maritime, Région du littoral.**

### 2. Consistance des prestations

Il consiste à acquérir une niveleuse dont les caractéristiques sont détaillés dans le descriptif de la fourniture.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cinquante-cinq millions **(57 000 000) Francs CFA soit cinquante-cinq millions( 55 000 000) FCFA financement BIP et deux millions (2 000 000) FCFA financement fonds propres de la Commune .**

### 4. Allotissement

Les fournitures seront constituées seront en **un(01) lot .**

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent avis d'appel d'offre sont financés par le Budget conjoint du MINDDEVEL et de la Commune de Massok.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des Marchés de la Maire de la Mairie de Massok, **BP 10 POUMA**, Tel : 696 41 75 27 dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés, Tel : 696 41 75 27, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **70.000 (Soixante-dix mille ) Francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de MASSOK.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard le **24 Juin 2022 à 11 heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°005/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 27 MAI 2022  
EN PROCEDURE D'URGENCE  
POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE A LA MAIRIE DE MASSOK, COMMUNE DE MASSOCK  
SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage objet du présent Appel d'Offres est d'un **(01) mois** soit 30 jours à compter de la notification de l'ordre de service de livrer la fourniture.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit **un million cent quarante mille francs CFA(1 140 000)** toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, l'offre administrative, technique et financière doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention produites ci-dessus mentionnée au point 11 du présent avis, et la spécificité du pli(administrative, technique ou financière).. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **24 juin 2022 à 12 heures** précises par la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Massok, dans la salle n°1 du bâtiment 5 de l'Ecole Publique de Songmbengué .

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

#### 14. Critères d'évaluation

En plus de la vérification de la régularité administrative des Dossiers administratifs, il sera procédé à l'évaluation des offres technico-financières.

La vérification de la régularité administrative consiste à s'assurer que les pièces administratives sont complètes, authentiques et valides sous peine d'élimination du soumissionnaire concerné.

Pour l'évaluation technique, une grille a été prévue à cet effet et fait l'objet de la Pièce N° 12 du Dao.

##### **Critères éliminatoires**

**Les critères éliminatoires se présentent comme suit :**

- Dossier Administratif incomplet ou non conforme à déposer après 48heures de l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Offre ne remplissant pas l'une des conditions portant sur:
- Les caractéristiques mécaniques du moteur : WEICHAH 615.34-340 CH – 9726cc- Diesel-Euro 2, Six cylindres en ligne, injection directe, turbo intercooler
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Offre inférieur à 80% des sous-criteres essentiels ;
- Absence de la disponibilité des pieces de rechange ;

##### **Critères essentiels**

- Les références du soumissionnaire .
- Note methodologie ;

#### 15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au Soumissionnaire remplissant **les capacités administratives, techniques et financières requises et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.**

#### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours a compté de la date de dépôt de celles-ci.

#### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Massok, BP : 10 POUAMA, Tel : 696 41 75 27.

##### **Lutte contre la corruption**

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

*MASSOCK le 27 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**NLENG Georges**

**COMMUNE DE MAROUA 2**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/REN/DDIA/CAM2/CIPM/2022 DU 09 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DEREHABILITATION DES ARTERES DE LA ROUTE GOUNOUGAYA-DOUALARE ; TRONÇON 1 : AXE MOSQUÉE OUSMAN ABBATRONÇON 2 : AXE ALHADJI GARGATRONÇON 3 : AXE GOGGO FANTATRONÇON 4 : AXE ALHADJI DIYAMTRONÇON 5 : AXE MAI AIIMADOU WAMBCRÉDANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II ; DÉPARTEMENT DU DIAMARE ; REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTPEXERCICE BUDGÉTAIRE : 2022IMPUTATION BUDGÉTAIRE N° 56 36 126 01 641303 523511**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
56 36 126 01641303 523511

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP). Exercice 2022. le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua ; Maître d'ouvrage ; lance un appel Offres National Ouvert pour les Travaux de réhabilitation de la route GOUNOUGAYA DOUALARE.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :  
INSTALLATION DE CHANTIER ;  
NATTOYAGE ET TERRASSEMENT

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-sept millions de franc CFA (27 000 000 FCFA)**

**4. Allotissement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offre, se feront en un (01) lot unique.

**5. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offre est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les prestations définies, en règle avec la réglementation en vigueur, et possédant les capacités administratives, techniques et financières requises. La participation des entreprises en groupement ou en sous-trait

**6. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP de l'Exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 56 36 126 01641303 523511

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Cabinet du Maire BP ; 181 Maroua, Téléphone : 6S4654689, email ; mairiemaroua2@gmail.com . dès publication du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Cabinet du Maire dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 FCFA (Cinquante mille Francs CFA), payable à la recette Municipale de ladite Commune.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de MAROUA II, au plus tard le **30 MAI 2022 à 10H** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° AONO/REN/DDIA/CAM2/CIPM/2022 DU 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE  
REHABILITATION DES ARTERES DE LA  
ROUTE GOUNOUGAYA-DOUALARE ;  
Tronçon 1 : Axe Mosquée Ousman ABBA  
Tronçon 2 ; Axe Alhadji Garga  
Tronçon 3 : Axe Goggo Fanta  
Tronçon 4 : Axe Alhadji diyam  
Tronçon 5 : Axe Mal Ahmadou Wambéré  
DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II ; DEPARTEMENT DU DIAMARE ; REGION DE  
L'EXTREME-NORD  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de cinquante mille franc CFA (540 000 FCFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet. Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu **30 MAI 2022 à 11 heures**, par la commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Maroua IIème, seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAG et à la qualification des candidats.

### 14.1. Critères éliminatoires, Il s'agit de :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée (la CIPM et l'autorité contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).
- Offres incomplètes et Non-conformité aux spécifications techniques majeures fixées par le DAO,
- Soumissionnaire à jour vis-à-vis des administrations fiscales et sociales, dossier administratif incomplet ou non conforme ;
- Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de oui pour chaque rubrique)
- Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission,
- L'absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés publics.

### 14.2. Critères essentiels

Les critères essentiels porteront sur ;

Présentation sur 03 critères ;

Reference 07 critères

Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 20 critères ;

Le matériel de chantier à mobiliser sur 7 critères ;

Matériaux 02 critères

Proposition technique sur 11 critères

NB : seuls les soumissionnaires ayant obtenus 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leurs offres évaluées.

## 15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante et jugée substantielle.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des Services Techniques de la Mairie de MARQUA II sis au siège de ladite Commune à Maroua. BP : 181 MAROUA Téléphone : 694879408. Mail ; mairiemaroua2@gmail.com.

NB : pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748

MAROUA le 9 Mai 2022

Le MAIRE

**ABDOULAYE SINELE**

**COMMUNE DE BIBEY****COMMUNIQUE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bibey porte à la connaissance du public que par Décision no 007/DC/CB/SG/2022 Portant attribution du marché des travaux de construction du CMPJ **dans la Commune de Bibey**. L'Entreprise ETS ci-dessous désigné a été déclaré adjudicataire dudit appel d'offre.

N°	Adjudicataire	Proposition financières TTC	Délai d'exécution
01	Sté : ETS EVOA ABAM  Tel : 677 53 07 02	59 385 811 FCFA	04 mois

Ledit soumissionnaire est prié de se présenter dès publication du présent Communiqué au Secrétariat Général de ladite Commune pour l'établissement du contrat du marché y relatif.

*BIBEY le 25 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**SAVOM Martin**

**COMMUNE DE YAOUNDE I**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/CAY1ER/CIPM/2022 DU 23/05/ 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL TYPE TRICOUCHE DU PARKING EXTERIEUR EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER**  
**FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
610-107

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'aménagement en enduit superficiel type tricouche du parking extérieur en procédure d'urgence dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>

**2. Consistance des prestations**

- Travaux préparatoires;
- Terrassement/chaussée ;
- Assainissement-drainage.

**NB :** Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement par la technique de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel global de l'opération à l'issue des études préalables est de 24 199 403 (vingt-quatre millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent trois) FCFA

**4. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

**5. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>, de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n°610-107.

**6. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> au service financier et des marchés publics (Bureau des Marchés Publics, B.P. 4472, Téléphone : 696 207 132) dès publication du présent Avis.

**7. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu au service financier et des marchés publics (Bureau des Marchés Publics) de la Mairie de Yaoundé 1<sup>er</sup>, sis à Etoudi au Nouveau Centre Administratif, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 35 000 FCFA (trente-cinq mille francs CFA) payable auprès de la Recette Municipale de ladite Commune. La quittance devra porter le numéro de référence dudit appel d'offres. Les soumissionnaires devront obligatoirement se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Tel, email, fax etc.) en cas d'additif.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> au Service financier et des Marchés Publics, sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi au plus tard le 21/06/2022 à 13Heures, heure locale, et devra porter la mention :

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**

N° 001/AONO/CAY1<sup>ER</sup>/CIPM/2022 DU 23/05/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL TYPE TRICOUCHE DU PARKING EXTERIEUR EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1<sup>er</sup>.

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage est d'un (01) mois, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans les pièces annexées au DAO, d'un montant de 483 988 (quatre cent quarante-vingt-trois mille neuf cent quatre-vingt-huit) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent-vingt (120) jours.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère des Finances. Le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **21/06/2022 à 14 heures** dans la salle de réunions de la Mairie de Yaoundé 1<sup>er</sup> sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 13. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

1. Absence de la caution de soumission lors de l'ouverture des plis.
2. Dossier administratif incomplet ou non conforme, 48 heures après l'ouverture des offres ;
3. Fausse déclaration ou pièce falsifiée
4. Omission dans le bordereau d'un prix unitaire quantifié

### 2. Critères essentiels

1. Présentation générale de l'offre oui/non ;
2. Qualification et expérience du personnel technique oui/non ;
3. Expérience générale de l'entreprise oui/non ;
4. Moyens matériels oui/non ;
5. Propositions techniques et méthodologique oui/non ;
6. Délai d'exécution des prestations oui/non
7. Capacité financière de 18 000 000 FCFA oui/non.

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

## 14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

## 15. Durée Validité des Offres

Le Maître d'ouvrage reste tenu par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>.

### Additif à l'appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 25 Mai 2022

Le MAIRE

**ABOUNA Jean-Marie**

## COMMUNE DE MASSOCK

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 27 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE DU TRONCON IBOM-SONGUEN CHEFFERIE –MAHOHI DANS LA COMMUNE DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2022, le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de la Commune de Massok, Maitre d'ouvrage par interim, lance pour le compte de la Commune de Massok, un Appel d'Offre National ouvert en procédure d'urgence, **pour les travaux de rehabilitation de la piste agricole du troncon Ibom-Songuen chefferie –Mahohi dans la Commune de massock songloulou, Departement de la sanaga maritime, region du littoral .**

### 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- INSTALLATION ;
- NETTOYAGE - TERASSEMENT
- OUVRAGE – ASSAINISSEMENT- DRAINAGE ;
- EQUIPEMENT ;
- DIVERS .

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Cinquante millions **(50 000 000) Francs CFA .**

### 4. Allotissement

Les travaux seront constitués **en un(01) lot .**

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural **sur la ligne d'imputation:5630 6414 505235**

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des Marchés de la Mairie de Massok, **BP 10 POUMA**, Tel : 696 41 75 27 dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au service des Marchés de la Mairie de Massok, Tel : 696 41 75 27, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **60.000 (Soixante mille) Francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de MASSOK.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés , au plus tard **le 24 Juin 2022 à 12 heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°06 /AONO/CIPM/CMSOK/2022 DU 27 MAI 2022  
EN PROCEDURE D'URGENCE**

**POUR LESTRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE DU TRONCON IBOM-SONGUEN  
CHEFFERIE –MAHOHI DANS LA COMMUNE DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA  
MARITIME, REGION DU LITTORAL  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit **Un million (1000 000)** pour toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, l'offre administrative, technique et financière doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention produites ci-dessus mentionnée au point 11 du présent avis , et la spécificité du pli(administrative, technique ou financière).. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 24 Juin 2022 à **13 heures** précises par la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Massok, dans la salle n°1 bâtiment 5 de l'Ecole Publique de Songbengué .

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Toutes autres pièces du dossier administratif absent ou non conforme dans un délai de 48 heures après ouverture des plis ,
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièces falsifié ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La note technique inférieure à 75% des sous-critères soit 22 sur 29;
- L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années ;
- L'absence de l'attestation de visite du site signé soit par le Maître d'ouvrage par Interim, soit sur l'honneur par le soumissionnaire .
- Avoir abandonner au moins un marché encourus à la Commune de Massok.

### Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie.

## 15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au Soumissionnaire remplissant **les capacités administratives, techniques et financières requises et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.**

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Massok, BP : 10 POUUMA, Tel : 696 41 75 27.

### Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

*MASSOCK le 27 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**NLENG Georges**

## OFFICE CEREAALIER DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/DG/OC-NCB/AG/CIPM/2022 EN VUE DE L'ACQUISITION DE 01 CAMION TRACTEUR SEMI-REMORQUE 6X4 D'UNE PUISSANCE COMPRISE ENTRE 350 ET 400 CV AVEC PLATEAUX RIDELLES ET UNE BACHE POUR LE COMPTE DE L'OFFICE CEREAALIER FINANCEMENT : MINEPAT, EXERCICE 2022 - 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET MINEPAT  
**IMPUTATION**  
56 94 195 03 110000 524311

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la politique de distribution des céréales dans les zones à haut risque d'insécurité alimentaire et de collecte des céréales des zones productrices vers les centres de stockages, le Directeur Général de l'Office Céréalière, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition de 01 CAMION TRACTEUR SEMI-REMORQUE 6x4 d'une puissance comprise entre 350 et 400 CV avec plateaux ridelles et une bâche pour le compte de l'Office Céréalière.

### 2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres consiste en l'acquisition de 01 **CAMION TRACTEUR SEMI-REMORQUE 6x4** d'une puissance comprise entre 350 et 400 CV avec plateaux ridelles et une bâche pour le compte de l'Office Céréalière

### 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **114 000 000 francs CFA**.

### 4. Allotissement

La prestation ne fait pas l'objet d'un allotissement.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est réservée à toute entreprise agréée en République du Cameroun et justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture des engins roulant.

### 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le **MINEPAT, Exercice 2022-2023**, sur la ligne 94 d'imputation budgétaire n° 56 94 195 03 110000 524311

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la **Cellule de la Logistique et des Marchés de l'Office Céréalière à Garoua** Tél. 6 96 32 68 55/ 670 16 08 37 dès publications du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis à la Cellule de la Logistique et des Marchés de l'Office Céréaliier à Garoua Tél : 696 32 68 55/ 670 16 08 37 contre présentation d'une quittance de versement de la somme de **Cent mille (100 000) FCFA** non remboursable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "Compte Spécial CAS ARMP" Il s'agit des agences de ; Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de sa société, le nom du Maître d'Ouvrage et les références de l'appel d'offres.

Lors du retrait du DAG, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule de la Logistique et des Marchés de l'Office Céréaliier, au plus tard le 28/06/2022 à 10 heures, et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°005/AONO/DG/OC-NCB/AG/CIPM/2022 DU 27/05/2022 L'ACQUISITION DE 01**  
**CAMION TRACTEUR SEMI-REMORQUE 6X4 D'UNE PUISSANCE COMPRISE ENTRE 350 et 400 CV**  
**AVEC PLATEAUX RIDELLES ET UNE BACHE POUR LE COMPTE DE L'OFFICE CERÉALIER**  
**(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de soixante **(60) jours** à partir de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Le camion tracteur semi-remorque 6x4, objet du présent appel d'offres, sera livré au centre Office Céréaliier de Garoua.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant **2 280 000 francs CFA**. La caution sera établie par une banque ou société d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offre.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières **aura lieu le 28/06/2022 à 11 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Directeur Général de l'Office Céréaliier dans la salle de conférence sise à l'immeuble de l'Office Céréaliier.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- a. Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis après un délai supplémentaire de 48 heures ;
- b. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c. Note technique inférieure à 70% de OUI ;
- d. Absence d'un prix unitaire quantifié;
- e. Absence de la caution de soumission;
- f. Non-conformité du modèle de soumission ci-joint;
- g. Non-respect des spécificités techniques de la fourniture ;
- h. Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant;
- i. Absence des preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP paraphés sur chaque page et signés à la dernière avec la mention « lu et approuvé »).
- j. Exclusion temporaire ou définitive d'une entreprise par le MINMAP;
- k. Absence de la déclaration sur l'honneur stipulant que le soumissionnaire n'a jamais été exclu au cours des (03) trois dernières années, mais aussi qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics.

### Critères essentiels

- Bilan des deux (02) derniers exercices 2020-2021 signé par un cabinet d'expertcomptable  $\geq$  100 millions FCFA;
- références du fournisseur. Produire au moins deux (02) livraisons et PV de réception des prestations similaires (véhicules lourds) au cours des cinq dernières années;
- Chronogramme et délai de livraison 60 jours;
- Copie certifiée d'un certificat attestant de la capacité d'autofinancement délivrée par une banque agréée à hauteur de 38 millions;
- Présentation de l'offre (reliure, pagination, intercalaire, lisibilité);
- Disponibilité des pièces de rechange et du matériel;
- Formations;
- Production de la lettre d'engagement du fabricant;
- Garantie et service après-vente;

**N.B** : Toute offre n'ayant pas obtenu cent pour cent (100%) d'avis favorables (oui) pour les critères éliminatoires et au moins soixante-dix pour cent (70%) d'avis favorables (oui) pour les critères essentiels sera éliminée.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont les offres administratives et techniques seront conformes pour l'essentiel aux prescriptions du DAO et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule de la logistique et des Marchés de l'Office Céréalière Tél. 6 96 32 68 55/670 16 08 37.

### Dénonciation

Tous les actes de fraude et de corruption peuvent-être dénoncés à la Cellule de Lutte Anti corruption du MINMAP répondant au numéro 675 20 57 25/ 699 37 07 48.

GAROUA le 27 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOHAMADOU GASSIMOU**

## MINISTÈRE DES MINES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
0003/AONO/MINMIDT/SG/DAG/SDBMM/SMP/2022 DU 24 MAI 2022 RELATIF A L'APPUI AU GIC NOVAGRO  
POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PRODUCTION DU SAVON.FINANCEMENT: BUDGET  
D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINMIDT, EXERCICE 2022.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif à l'appui au GIC NOVAGRO pour l'acquisition des équipements de production du savon (Région du Sud, Département du Dja et Lobo, Arrondissement de Meyomessala).

### 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché portent sur l'acquisition des équipements de production du savon au profit du GIC NOVAGRO.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **50 000 000 (Cinquante millions) FCFA TTC**.

### 4. Participation et origine

Les candidats autorisés à participer à l'appel d'offres sont des entreprises de droit camerounais compétentes dans la fourniture et la maintenance des équipements industriels.

### 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINMIDT de l'exercice 2022 sur la ligne N°.....

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés du MINMIDT sis à l'Immeuble Rose, porte 116, Tél : 222 23 91 38 dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Service des Marchés du MINMIDT sis à l'Immeuble Rose, porte 116**, Tél : 222 23 91 38 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) francs CFA** payable au Trésor Public. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (B.P, Fax, Téléphone et e-mail).

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original, cinq (05) copies marquées comme telles et une (01) offre témoin destinée à l'ARMP, devra parvenir au Service des Marchés du MINMIDT, porte 116 de l'Immeuble Ministériel «Rose», au plus tard le 28 juin 2022 à 13 heures. Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
0003/AONO/MINMIDT/CIPM/2022 DU 24 MAI 2022 RELATIF A L'APPUI AU GIC NOVAGRO POUR L'ACQUISITION  
DES EQUIPEMENTS DE PRODUCTION DU SAVON  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximal prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO.

Ladite caution est fixée à **1000 000 (un million) FCFA TTC** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera dans la salle de session de la CIPM du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, par la Commission de Passation des Marchés. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance des offres dont elle a la charge.

Elle se fera en un (01) temps et aura lieu **le 28 juin 2022 à 14 heures**.

### 13. Critères d'évaluation

#### 1. Critères éliminatoires

Les offres ne satisfaisant pas à au moins un des critères ci-après seront automatiquement éliminées :

- Dossier administratif incomplet ou non-conformité d'une pièce administrative 48 h après ouverture des offres;
- Fausse déclaration ou document falsifié ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence de prospectus en couleur et fiches techniques émanant du fabricant et décrivant toutes les caractéristiques techniques de la fourniture proposée;
- Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- Absence d'attestation d'inscription au fichier des importateurs pour l'exercice 2022, délivrée par le Ministère du Commerce ;
- Non-respect de 100% des spécifications techniques majeures des équipements ;
- Offre financière incomplète ;
- Non-satisfaction d'au moins 6 des 7 critères essentiels.

#### 2. Critères essentiels

- Présentation de l'offre (Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur, Reliure) **oui/non** ;
- Garantie des équipements **oui/non** ;
- Expérience du soumissionnaire dans les prestations similaires **oui/non** ;
- Capacité financière requise **oui/non** ;
- Planning et délai de livraison **oui/non** ;
- Attestation de visite de site, signée du Directeur Technique du GIC ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la fourniture (DF) paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page). **oui/non**

### 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et qui aura obtenu le score technique minimal de 06 oui et l'offre la moins disante.

### 15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise de ces dernières.

### 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service des Marchés** du **MINMIDT** sis à l'Immeuble Rose, porte 116.

YAOUNDE le 24 Mai 2022

Le **MINISTRE**

**DODO NDOKE Gabriel**

**COMMUNE DE BIBEY****COMMUNIQUE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bibey porte à la connaissance du public que par Décision no 004/DC/CB/SG/2022 Portant attribution du marché des travaux de construction du CEAC **dans la Commune de Bibey**. L'Entreprise ETS ci-dessous désigné a été déclaré adjudicataire dudit appel d'offre.

N°	Adjudicataire	Proposition financières TTC	Délai d'exécution
01	Sté : AFRICA BUILDING and REBUILDING  BP : 11 354 Yaoundé  Tel : 699 994 878	63 794 424 FCFA	03 mois

Ledit soumissionnaire est prié de se présenter dès publication du présent Communiqué au Secrétariat Général de ladite Commune pour l'établissement du contrat du marché y relatif.

*BIBEY le 25 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**SAVOM Martin**

# AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02/AONR/APN/CIPM/2022 DU 27/05/2022 POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SÛRETÉ MARITIME ET PORTUAIRE DU CAMEROUN**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
: 2022-602-22-220201-20169

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Restreint pour la sélection d'un cabinet en vue de la réalisation de l'étude d'élaboration de la politique nationale de sûreté maritime et portuaire du Cameroun.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation, consistent à:

**D'abord**, définir les enjeux de la sûreté maritime et portuaire et dresser un état des lieux de l'organisation actuelle de la gestion de la sûreté maritime et portuaire au Cameroun.

**Ensuite**, préciser la consistance, la configuration et la structuration de chaque document de sûreté à élaborer par les ports, les installations portuaires et les navires, ainsi que les mécanismes de leur validation par l'Autorité Désignée.

**Enfin**, proposer un plan d'actions à mettre en œuvre par les parties prenantes pour améliorer l'implémentation du Code ISPS au Cameroun, soit un cadre normatif approprié au bon déroulement des activités de sûreté maritime et portuaire au Cameroun.

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'étude après les études préalables, est de vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA TTC.

## 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux cabinets ci-après, suite à l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt n° 02/AMI/APN/2020 du 14 février 2022.

N°	CABINETS	ADRESSE	TELEPHONE
1	GENERATION 4 PRO	BP 5355 Yaoundé	699 83 45 00
2	BUREAU DES AFFAIRES MARITIMES ET PORTUAIRES DU CAMEROUN	B.P 4981 Yaoundé	699 95 85 58
3	Ets EMERGENCE/HTC	BP 4013 Yaoundé	675 63 38 18/699 48 88 51

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres restreint sont financées par le budget de l'APN - Exercice 2022  
IMPUTATION : 2022-602-22-220201-201169.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Sous-Directeur des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN à l'**Immeuble CAA (1er étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14.**

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Sous-Directeur des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN à l'**Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14,** sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA payée dans le Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert à la BICEC.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français et/ou en anglais et produite en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée auprès du Sous-Directeur des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances à l'**Immeuble CAA (1er étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14,** au plus tard le **28/06/2022** à 13, heure locale, et devra porter uniquement la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**

**N°02 /AONR/APN/CIPM/2022 du 27/05/2022**

**POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE LA REALISATION**

**DE L'ETUDE D'ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SÛRETE MARITIME ET PORTUAIRE DU CAMEROUN**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de l'étude est de 180 jours (6 mois) à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des finances, acquittée à la main et conforme au modèle joint en annexe, d'un montant égale à 500.000 ( cinq cent mille) FCFA.

Cette caution de soumission aura une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Dès l'ouverture des offres, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances entraînera le rejet pur et simple des offres sans aucun recours.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **28/06/2022 à 14**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'APN dans la Salle de réunion de l'APN, 1<sup>er</sup> étage, de l'Immeuble CAA.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières se fera dans les mêmes conditions à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant satisfait aux critères ci-dessous. Les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les offres ne satisfaisant pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées :

- Fausse déclaration, substitution ou falsification de documents ;
- Absence constatée de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres ;
- Termes de Référence et CCAP non paraphés à toutes les pages et non signés à la dernière page portant la mention « lu et approuvé » tampon et qualité du signataire;
- Présence d'éléments financiers dans l'offre administrative et dans l'offre technique ;
- Note de qualification technique inférieure à 80/100.

### Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par points ainsi qu'il suit:

#### ¶ **Références du Cabinet et compréhension de la mission : 40 points**

- F Compréhension de la mission (note méthodologique, plan d'étude, chronogramme de l'étude) .....15 points;
- F Nombre d'études similaires réalisées ..... 15 points;
- F Capacité financière du cabinet d'un montant au moins égal à quinze millions (15 000 000)FCFA.....05 points;
- F Ancienneté du cabinet.....05 points.

#### ¶ **Présentation et moyens techniques mis à disposition : 10 points**

- F Présentation du dossier (lisibilité, sommaire général, sommaire des parties, pagination, classement des pièces, etc.)....05 points;
- F Moyens logistiques et techniques du Cabinet.....05 points.

#### ¶ **Qualifications, compétences du personnel affecté à la mission : 50 points**

- F Formation adéquate des experts par rapport à la mission...10 pts
- F CV des experts signés et datés..... 10 pts
- F Expérience dans des projets d'études similaires..... 10 pts
- F Diplôme ou attestation certifiée conforme par une autorité compétente..... 10 pts
- F Attestation de disponibilité.... 10 pts

Une note de qualification technique inférieure à 80/100 entraînant l'élimination du soumissionnaire, l'offre financière dudit soumissionnaire ne sera pas ouverte.

## 14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante, par combinaison des critères techniques et financiers.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Sous-Directeur des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN à l'**Immeuble CAA (1<sup>er</sup> étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai, BP 11538 Yaoundé Tél : (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax : (237) 222 23 73 14.**

YAOUNDE le 27 Mai 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***EBOUPEKE Louis***



## COMMUNAUTÉ URBAINE DE KRIBI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/PU/CUK/SC/CIPM /2022 DU 24/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX SPORTIVE DANS LA VILLE DE KRIBI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux d'Aménagement de l'aire de jeux sportive à AFAN-MABE dans la ville de Kribi.

### 2. Consistance des prestations

La consistance des travaux est définie ainsi qu'il suit :

- Travaux Préparatoires - Etudes
- Terrassements
- Maçonneries
- Equipement, Sécurisation et Signallement

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 50 000 000 (Cinquante millions) francs CFA TTC

### 4. Participation et origine

Conformément à la réglementation des marchés publics en vigueur, tout candidat installé au Cameroun qui s'estimera capable de répondre dans les délais fixés, après publication de l'appel d'offres pourra valablement soumissionner.

### 5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINSEP, Exercice 2022.

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au service des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Kribi, dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Kribi via son Chef Service des Marchés Publics à la CUK sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Kribi d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **Soixante-quinze mille ( 75 000) Francs CFA.**

## 8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marquées comme tels, devront être déposés au Service des Marchés Communauté Urbaine de KRIBI contre récépissé de dépôt, **au plus tard 17/06/2022 à 12 heures**, heure locale et devront porter la mention

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/A0NO/CUK/SG/CIPM /2022 dtb2 4 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX SPORTIVE DANS LA VILLE DE KRIBI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD»  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de Trois (03) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de 1 000 000 (Un million) CFA, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps L'ouverture des offres **aura lieu le 17/06/2022 à 13 heures** précises par la Commission interne de passation des marchés publics de la Communauté urbaine de Kribi (CIPM). Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### Les critères éliminatoires :

1. Dossier administratif incomplet (sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics);
2. Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux);
3. Absence de la Caution de soumission ;
4. N'avoir pas achevé un marché public au cours des cinq (05) dernières années;
5. Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations »;
6. Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
7. Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière;
8. Montant de l'Offre financière inférieur à 85% du montant prévisionnel du projet ;

### Les critères essentiels :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non); ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

i) PRESENTATION GENERALE (01 CRITERE)

ii) L'EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE (06 CRITERES)

iii) MOYENS HUMAINS (04 CRITERES)

iv) MOYENS MATERIEL (04 CRITERES)

y) METHODOLOGIE D'EXECUTION (05 CRITERES)

vi) CAPACITE FINANCIERE (01 CRITERES)

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation départementale des Travaux Publics de l'Océan et auprès du Cabinet du Maire de ville de KRIBI.

La publication de l'avis se fera par l'ARMP et d'autres voies en sus telle que l'affichage à la Mairie de la ville de Kribi et autres lieux Publics

*KRIBI le 24 Mai 2022*

*Le MAIRE*

***SABIKANDA Guy Emmanuel***

## COMMUNE D'AKOM II

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/C- AKOM II /CIPM/2022 DU 25/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE EN TERRE : MINGOO?NLOMOTO, DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. LONGUEUR TOTALE : 9,200 KM. (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune Akom II, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE EN TERRE : MINGOO-NLOMOTO, DANS LA COMMUNE D'AKOM II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. LONGUEUR TOTALE : 9,200 KM.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Ouvrage – Assainissement – Drainage VRD;
- Signalisation ;

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : 70 000 000 FCFA ; la Maitrise d'œuvre publique représente 2% du montant TTC du Marché

### 4. Allotissement

Lot Unique

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par Le MINTP, Ligne FOND ROUTIER Exercice 2022.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la COMMUNE D'AKOM II, services des marchés.

### 8. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la COMMUNE D'AKOM II, au secrétariat de la commission interne de passation des marchés sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la COMMUNE D'AKOM II d'une somme non remboursable de **Cent Dix Mille (110 000) francs CFA.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé au secrétariat de la commission interne de passation des marchés de la COMMUNE D'AKOM 2 au **plus tard le 22/06/2022 à 11 Heures précises** et devra porter la mention :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/C- AKOM 2/CIPM/2022 DU 25/05/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE EN TERRE : MINGOO-NLOMOTO, DANS LA COMMUNE D'AKOM 2, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. LONGUEUR TOTALE : 9,200 KM. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**NB** : En plus du support physique, le support numérique (sur clé USB ou CD) de l'offre technique et financière doivent être impérativement présents dans le pli fermé.

## 10. Delai de Livraison

Les délais prévus par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres sont de quatre (04) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 1.400.000 (Un Million Quatre Cent Mille) FCFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul **temps le 22/06/2022 à 12 Heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune Akom II. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

- Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

- fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

- Le Non-respect de trois (03) critères essentiels.

### 1. Critères essentiels

I PRESENTATION GENERALE (01 critère)

II EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE (01 critère)

III MOYENS HUMAINS (06 critères)

IV MOYENS MATERIELS (05 critères)

V METHODOLOGIE D'EXECUTION (04 critères)

VI CAPACITE FINANCIERE (01 critère)

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante qui est le Maitre d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune Akom II, au Secrétariat Général.

*AKOM II le 25 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**ELISABETH II MEKA EPSE ATEBA MBALLA**

# MISSION D'ETUDES POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'OcéAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/A0NO/MEAO/DG/CIPM/2022 DU 27 MAI 2022 POUR LA MISE EN PLACE D'UN CENTRE DE DOCUMENTATION À GESTION ÉLECTRONIQUE À LA MISSION D'ETUDE POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'OcéAN « EN PROCÉDURE D'URGENCE »**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
56 22 019 05 451815 464110

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de ses activités, la MEAO lance un Appel d'Offres National Ouvert avec pour objet la mise en place d'un centre de documentation à gestion électronique à la Mission d'Etude pour l'Aménagement de l'Océan.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

- Fourniture, déploiement et mise en service du système informatique
- Formation du personnel
- Sauvegarde serveur NAS

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de sept millions (7 000 000) francs CFA toutes taxes comprises.

## 4. Allotissement

Les prestations sont en un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute entreprise nationale disposant d'une expertise dans le domaine de l'implémentation et l'installation des systèmes informatisés,

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) de la MEAO de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 56 22 019 05 451815 464110

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la MEAO, BP 74 Kribi, téléphone : 222 46 15 10 dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de la MEAO, BP : 74 Kribi, téléphone : 222 46 15 10 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**, payable à

- Banque : BICEC
- Compte N°335 988
- Client : Compte spécial CAS-ARMP
- Le remettant : nom du soumissionnaire

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires donc un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformément aux prescriptions du DAO devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat du Directeur Général de la MEAO **au plus tard le 16 juin 2022 à 12heures**, heure locale, portant la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/A0NO/MEAO/DG/CIPM/2022 du 27 mai 2022 Pour la mise en place d'un centre de documentation à gestion électronique à la Mission d'Etude pour l'Aménagement de l'Océan « En procédure d'urgence »  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de quatre-vingt-dix (90) jours ouvrables.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, précisant la somme de 140 000 (cent quarante mille) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu au moins la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques sera effectuée **le 16 juin 2022 à 13 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MEAO, et dans la salle de réunions sise à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu au moins la note minimale de soixante-dix (70) points/100.

### 14. Critères d'évaluation

#### Critères éliminatoires

Absence ou non — conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48h à accorder, le cas échéant

Non présentation de la Caution de soumission ;

Fausse(s) déclaration(s) ou document(s) falsifié(s) ;

Dossier technique incomplet ;

Dossier financier incomplet ;

Note d'évaluation technique inférieure à 70/100

#### Critères essentiels

N°	DESIGNATION CATEGORIE		POINTS
01	Présentation de l'offre	Respect des modèles / tableaux types	2,5

Assemblage et bonne lisibilité

5

Lettre de soumission de la proposition technique

02	Proposition technique (suivant tableaux types)	Références du candidat au cours des cinq (5) dernières années, dans les prestations similaires : - 01 prestation: 15 - 02 prestations : 20	20
		Observations/Suggestions sur les TDR suivant modèle	5
		Descriptif de la méthodologie suivant le TDR	10
		Plan de travail de la mission et délai d'exécution	5
		Composition de l'équipe et responsabilités des membres :	
		- Qualification/expérience/diplôme du chef de projet	15
		- Qualification/expérience/diplôme des experts (7 points par expert)	21
		Calendrier du personnel clé	2,5
	Calendrier des activités	2,5	
03	Capacité financière du soumissionnaire	Au moins égale à 3 millions de francs CFA	09
TOTAL			100

Méthode de sélection du consultant Le consultant sera choisi conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement qualifié et présentant l'offre la mieux-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de la MEAO, BP : 74 Kribi, téléphone : 222 46 15 10

KRIBI le 27 Mai 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MBAMBA BONDIMA Hubert**

# UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONO/UN/R/SG/DIPD/DPD/ 2022 POUR LA FOURNITURE QUOTIDIENNE DES REPAS AUX ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
1 19-04-390017-610341 /461.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de rxcction du budget de fonctionnement de rUnivcrsity de Ngaoundéré exercice 2022, le Recteur de l'Université de Ngaoundéré, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture quotidienne des repas aux étudiants de l'Université de Ngaoundéré.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres comprennent : la fourniture des repas par jour aux étudiants et à la Communauté Universitaire de l'Université de Ngaoundéré.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quarante millions (40 000 000) francs CFA TTC.**

## 4. Allotissement

La fourniture ne comporte qu'un lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats pré-qualifiés ci-dessous :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1	ETS EFFICAM	BP: 577 Ngaoundéré
2	ETS SOCADIS SARL	BP: 416 Ngaoundéré
3	Groupement d'Entreprises ; ETS MIKI & PROFESSIONAL CATERING AND SERVICES CAMEROUN	BP : 2296 Douala

## 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de Fonctionnement de l'Université de Ngaoundéré d'imputation budgétaire : 1 19-04-390017-610341 /461.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré, BP 454, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu « la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré » contre versement de la somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier à l'Agence BICEC, « Compte Spécial CAS-ARMP ».

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six(06) copies marqués comme des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de N'Gaoundéré BP 454, au plus tard le 21 Juin mention :

**« Avis d'Appel d'Offres National Restreint N° /AAONO/UN/R/SG/DIPDCIPM/2022 du .... pour la fourniture quotidienne  
l'Université de Ngaoundéré  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

La période prévue par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de la fourniture, objet du présent appel d'offres est de six (06) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre chargée des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA** au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être produites ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable. Notamment l'offre n'est acceptée que si elle est délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des offres d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu devant la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Ngaoundéré, dans la salle de réunion de la Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

#### A) PIECES ADMINISTRATIVES

- Absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

#### B) OFFRES TECHNIQUES

- Non acceptation des conditions du contrat (paraphe de toutes les pages et signature des dernières pages à la fois du CCA)
- Non respect de plus de trois critères techniques énoncés au point 14.2.

#### C) OFFRES FINANCIERES

- Absence de prix unitaire dans le bordereau de prix unitaire d'un poste quantifié ;
- Absence de prix forfaitaire dans le bordereau de prix unitaire ;
- Absence du détail estimatif et quantitatif.

#### D) TOUTES PIECES

- Fausses déclarations ;
- Falsification des pièces.

### Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. L'accès à une ligne de crédit ou la disponibilité de ressources financières propres à hauteur de 30 000 000 francs CFA; **Oui/non**
2. Les références du Soumissionnaire dans le domaine de la restauration; **Oui/non**
3. La disponibilité des matériels et des équipements essentiels ; **Oui/non**
4. L'expérience du personnel d'encadrement ; **Oui/non**
5. La remise en état des lieux et des équipements mis à disposition à la fin de la prestation; **Oui/non**
6. Les preuves d'acceptation des conditions de la Lettre Commande. **Oui/non**

**Le non respect de trois et plus de trois (03) critères entraîne l'élimination de l'offre.**

## 15. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire qualifié à l'étape d'analyse des offres techniques, et dont l'offre financière est la plus avantageuse.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Infrastructures, de la Formation et de la Recherche de l'Université de Ngaoundéré BP 454, téléphone 662 45 09 09.

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros 37 07 48 ».

## COMMUNE D'AFANLOUM

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 01ER/04/ 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DANS LA LOCALITE D'ETO'O DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2022**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la **Commune d'AFANLOUM** (Maitre d'Ouvrage), lance en **PROCEDURE D'URGENCE** pour le compte de la Commune **d'AFANLOUM**, un Appel d'Offres National Ouvert **EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE 7,5KWC DANS LA LOCALITE D'ETOT'O DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- *L'installation du chantier y compris l'amenée et le repli du matériel ;*
- *Les études détaillées;*
- *les travaux préparatoires ;*
- *la construction du Champ photovoltaïque 7.5kwc;*
- *les Semelles et génie civil pour fixation;*
- *Accessoires d'interconnexion de raccordement et de protection des modules;*
- *Onduleur Chargeur (7,5KWC) 230V ;*
- *La construction d'un local technique et périmètre de sécurité ;*
- *installation et mise en fonctionnement des équipements ;*
- *la construction d'un réseau BT et branchement ménages 220V ;*
- *La production d'un dossier de recollement ;*
- *La formation d'un agent communal sur l'entretien du niveau 1 des installations.*

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **VINGT SIX MILLIONS CINQ CENT MILLE (26 500 000) de Francs CFA**

### 4. Allotissement

Sans objet

### 5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

### 6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, **exercice 2022, imputation numéro \_\_\_\_\_**

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté **à la Commune d'AFANLOUM, dans la MEFOU et AFAMBA**, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès de la Commune d'Afanloum, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette municipale d'Afanloum**, d'une somme non remboursable de **Quarante mille (40 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un original et **six (06)** copies marquées comme tels devront parvenir à la **salle de actes de l'hôtel de ville de la Commune d'Afanloum sise à Afanloum, auprès d'un agent de la Commune d'Afanloum au plus tard 20 / 06 / 2022 à 11h** (heure locale), et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°005/AONO/SG/CIPM-CAFAN/2022 DU 01er/04/ 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA  
CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE DANS LA LOCALITE D'ETO'O DE LA COMMUNE  
D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.  
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **Trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de **530 000 (Cinq Cent Trente Mille) francs CFA**. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances
- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de **trois (3) mois**.

## 13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **20 / 06 / 2022 à 12 h** dans **salle de actes de l'hôtel de ville de la Mairie d'Afanloum sise à Afanloum** département de la **MEFOU et AFAMBA**.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### 1 Critères éliminatoires

- Absence ou Non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative **sous 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis (exceptée la caution de soumission)** ;
- Fausse déclaration ou documents falsifiés ;
- Omission d'un Prix quantifié dans l'offre financière ;
- Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de **80%** d'éléments positifs ;
- Offre financière incomplète

### 2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- L'Attestation et le Rapport de visite de site signé sur l'honneur par le Prestataire ;
- La présentation du dossier de Soumission ;
- Références de l'Entreprise dans la construction et/ou la réhabilitation des travaux électriques ;
- La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ;
- Qualification et expérience du personnel du chantier ;
- Compréhension du projet ;
- La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ;
- La Capacité financière de l'entreprise.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 80% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à **la Commune d'AFANLOUM**, dans le **DEPAR**

### - Signature de la Lettre-Commande

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Interne de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par **le Maire de la Commune d'AFANLOUM**, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par **le Maitre d'Ouvrage**. En cas de suspicion de corruption, contactez le numéro vert suivant 1517

YAOUNDE le 25 Mai 2022

Le MAIRE

**MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE**

**PRÉFECTURE DU MOUNGO**

**COMMUNIQUÉ N°01/C/C.16/SIGAMP/2022 DU 23 MAI 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°V01JAONO MINESEC C.16/CDPM-MGO/2022 DU 14 AVRIL 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU LYCÉE BILINGUE DE BOMONO, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MOUNGO COMMUNIQUE:**

Par **Décision N°01/C/ C.16/SIGAMP/2022 du 23 MAI 2022** L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

<b>Intitulé du projet</b>	<b>attributaire</b>	<b>Montants TTC (FCFA)</b>	<b>Délai de livraison</b>
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/MINESEC/C.16/MINESEC/CDPM/2022 du 14 avril 2022, relatif aux travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au Lycée Bilingue de Bomono, dans l'Arrondissement de Dibombari, Département du Moungo, Région du Littoral.	<b>ETS LITTORAL CONSTRUCTION BP : 5793 Douala</b>	Tel : 696 34 98 85 Vingt deux millions (21 999 ?85)	Quatre Vingt Dix jours (90) calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Secrétariat de la Commission Départementale des Marchés Publics du Moungo pour la mise au point du contrat correspondant.

*NKONGSAMBA le 23 Mai 2022*

*Le PRÉFET*

**YVES BERTRAND NOEL NDJANA**

# SYNDICAT DES COMMUNES DU MBERE

**COMMUNIQUE N° 02/C/SCM/SP/2021 DU 22 MARS 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION N° 02/DM/SCM/SP/2022 DU 22 MARS 2022 OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/DAOR/SCM/CD/CIPM/2022 DU 14 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT SUR LA RIVIERE WAAH ET REHABILITATION DE 10 KM DE LA ROUTE A PARTIR DE LA RIVIERE (OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT) POUR DESSERVIR UN BASSIN DE PRODUCTION SUR 39 KM DANS LA COMMUNE DE DIR, EN APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGROPASTORALES DANS LE CADRE DE LA MISE EN OEUVRE DU VOLET AGROPASTORAL FED PNDP DANS LE DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**LE PRESIDENT DU SYNCOM - MBERE**, porte à la connaissance du public que :  
 Par Décision N° **02/DM/SCM/SP/2022 DU 22 MARS 2022**

L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du Marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) attribué	Délai d'exécution	Observations
Président SYNCOM - MBERE	WAAH (Commune de DIR)	SOCIETE BERNI SA. B.P : 378 Douala Tél : 699 66 28 54	Deux cent soixante-deux millions trois cent quarante-huit mille cinq cent soixanteneuf (262 348 569) Francs CFA	Deux cent soixante deux millions trois cent quarante-huit mille cinq cent soixante-neuf (262 348 569) Francs CFA	Cinq (05) mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter au Secrétariat Permanent du SYNCOM - Mbéré, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

MEIGANGA le 22 Mars 2022

Le PRÉSIDENT

**JOSEPH ISSAMA**

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°068/22/AONO/SDCC/CIPM DU 23/05/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX LOTS DE CUVES A GAZOLE A LA SODECOTON**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture de deux lots de cuves à gazole a la SODECOTON

### 2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture de deux lots de cuves à gazole a la SODECOTON

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de la fourniture envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **165 000 000 FCFA.**

### 4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en deux (02) lots :

- Lot 1 : fourniture d'un lot de trois (03) cuves à gazole de 50 M3 à double enveloppes à la SODECOTON ;
- Lot 2 : fourniture d'un lot de trois (03) cuves à gazole de 30 M3 à double enveloppes à la SODECOTON ;

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière

### 6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2022.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 28/06/2022 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 068/22/AONO/SDCC/CIPM DU 23/05/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX LOTS DE CUVES A GAZOLE A LA SODECOTON**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu :

- POUR LES CUVES DE 50 M3 :

- Centrale de GAROUA III
- Usine de MAROUA
- Usine de NGONG

- POUR LES CUVES DE 30 M3 :

- Usine de GUIDER
- Usine de KAELE
- Usine de MAYO-GALKE

Ces cuves devront être livrées dans un délai de 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1 800 000 FCFA pour le lot 1 et 1 500 000 FCFA pour le lot 2** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

**L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.**

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 28/06/2022 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

## 14. Critères d'évaluation

### 14. 1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournis par le fabricant ;
- 5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites :

**Lot 1 : Trois (03) cuves à gazole de 50 m<sup>3</sup> à double enveloppe**

### Caractéristiques techniques

#### a) Enveloppe intérieure

- Diamètre extérieur : 3000 mm
- 02 fonds bombés MRC Ø 3 000 mm, épaisseur 6 mm **minimum** aux extrémités
- Epaisseur virole : 6 mm **minimum**
- 01 trou d'homme **minimum** et de Ø 600 mm avec couvercle boulonné renfermant : 01 tube plongeur 3" et 03 tubes plongeurs 2" ½

- 01 plaque de touche soudée sur la génératrice inférieure de la virole au droit de l'axe du trou d'homme
- 01 cuvette de rétention autour du trou d'homme
- 01 détecteur de fuites

## **b) Enveloppe extérieure**

- Diamètre extérieur : 3012 mm
- 02 fonds bombés MRC Ø 3012 mm, épaisseur 4 mm minimum aux extrémités
- Epaisseur virole : 4 mm minimum
- 01 manchon avec bouchons 1" soudé sur chaque fond extérieur pour remplissage liquide de refroidissement
- 02 oreilles de levage
- 01 plaque d'identification sur le trou d'homme
- Sablage extérieure de l'ensemble au degré de soins SA2,5
- Application d'une couche de primaire EPOXY
- Application de 02 couches de finition EPOXY

## **c) Accessoires**

- 01 prise terre sur 01 berceau
- 04 berceaux métalliques minimum avec sangles
- Baremage avec fourniture du barème centimétrique
- Fourniture d'une jauge centimétrique
- Fourniture du liquide de refroidissement
- Fourniture d'un certificat d'épreuve visé par une autorité compétente
- Fourniture d'un plan de guide du génie civil

**Lot 2** : Trois (03) cuves à gazole de 30 m<sup>3</sup> à double enveloppe

## **Caractéristiques techniques**

### **a) Enveloppe intérieure**

- Diamètre extérieur : 2 500 mm
- 02 fonds bombés MRC Ø 2 500 mm, épaisseur 6 mm **minimum** aux extrémités
- Epaisseur virole : 6 mm **minimum**
- 01 trou d'homme **minimum** et de Ø 600 mm avec couvercle boulonné renfermant : 01 tube plongeur 3" et 03 tubes plongeurs 2" ½
- 01 plaque de touche soudée sur la génératrice inférieure de la virole au droit de l'axe du trou d'homme
- 01 cuvette de rétention autour du trou d'homme
- 01 détecteur de fuites

### **b) Enveloppe extérieure**

- Diamètre extérieur : 2 512 mm
- 02 fonds bombés MRC Ø 2 512 mm, épaisseur 4 mm minimum aux extrémités
- Epaisseur virole : 4 mm minimum
- 01 manchon avec bouchons 1" soudé sur chaque fond extérieur pour remplissage liquide de refroidissement
- 02 oreilles de levage
- 01 plaque d'identification sur le trou d'homme
- Sablage extérieure de l'ensemble au degré de soins SA2,5
- Application d'une couche de primaire EPOXY
- Application de 02 couches de finition EPOXY

### **c) Accessoires**

- 01 prise terre sur 01 berceau
- 04 berceaux métalliques minimum avec sangles
- Baremage avec fourniture du barème centimétrique

- Fourniture d'une jauge centimétrique
- Fourniture du liquide de refroidissement
- Fourniture d'un certificat d'épreuve visé par une autorité compétente
- Fourniture d'un plan de guide du génie civil

6 De l'absence ou de la non-conformité de la Garantie et du Service après-vente ;

7 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

8 Non-respect de deux (02) critères essentiels

9 De la non-conformité du modèle de soumission ;

10 De l'Obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

. Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture ci-dessus indiquées ainsi que dans la pièce n°5 du présent DAO ;

. Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;

. Critère n° 1D : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

## 14. 2 Critères essentiels

. Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 %, étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément du fabricant. **La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (équipement industriels, citernes...) au cours des six dernières années y compris l'année en cours à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO ;

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à **45 000 000 FCFA pour le lot 1 et 37 500 000 FCFA pour le lot 2**, comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2020, 2019 et 2018 au moins égal à **90 000 000 FCFA pour le lot 1 et 75 000 000 FCFA pour le lot 2**; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à leur évaluation sera requis pour être retenu pour la suite de la procédure.

## 14. 3 Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes

aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu parc auto de la SODECOTON à Garoua.

## **15. Attribution**

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

## **16. Durée Validité des Offres**

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions

## 17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03

*GAROUA le 23 Mai 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MOHAMADOU BAYERO***

**COMMUNE DE MBANKOMO**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-MBMO/CIPM/2022 DU 17 MAI 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE DES TRONCONS DE ROUTES BITUMÉES :ROUTE NATIONALE RN N° 22 : RIVIERE MEFOU - RIVIERE BIKOA, DU PK 0+000 AU PK 28+900 ET SIMBOCK - OBOKOE DU PK 0 + 000 AU PK 28 + 000 (56,90 KM)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Le Maire de la Commune de Mbankomo (Autorité Contractante), lance, en **PROCÉDURE D'URGENCE**, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de cantonnement sur le tronçon de route bitumée de la route Nationale N° 22 Rivière Mefou - Rivière Bikoa, du PK 0 + 000 et Simbock-Obokoe du PK 0, durant une période **de douze mois**, dans la Commune de Mbankomo, Département de La Mefou et Akono, Région du Centre, Programme Annuel 2022, durant une période d'un an exécutés en **deux (02) passes** avec un intervalle d'au moins **six (06) mois** entre les passes.

**2. Consistance des prestations**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- **Tache 1** : Désherbage ou débroussaillage des abords de la route ;
- **Tache 2** : Élagage d'arbres et/ou d'arbustes ;
- **Tache 3** : Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes ;
- **Tache 4** : Décapage et nettoyage des accotements ;
- Tache 5 : Curage des ouvrages hydrauliques existants ;
- **Tache 6** : Curage des fossés et exutoires ;
- **Tache 7** : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau ;
- **Tache 8** : Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel des travaux est le suivant :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	Coût Prévisionnel
Mbankomo	RIVIERE MEFOU – RIVIERE BIKOA, du PK 0 + 000 au PK 28 + 900 ET SIMBOCK - OBOKOE du PK 0+000 au PK 28 + 000	Unique	Mbankomo	<b>25 000 000</b> (Vingt Cinq Millions) Francs CFA

**4. Participation et origine**

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d

**5. Financement**

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le budget du MINTP, ligne fonds routier - programme 2022 de la République du Cameroun.

**6. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté gratuitement à la Mairie de Mbankomo, Service Technique, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

**7. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent Avis, à la Mairie de Mbankomo, contre présentation d'une quittance de versement de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** à la **Recette Municipale de la Commune de Mbankomo**, représentant les frais d'achat du DAO et non remboursables.

**8. Remises des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Mbankomo au plus tard le **30 Juin 2022 à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 004/AONO/ D-MAK/C-MBANKOMO/CIPM/2022 du 17 Mai 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE ROUTIER DE LA ROUTE NATIONALE N°22 RIVIERE MEFOU (56, 90 Km) - RIVIERE BIKOA, du PK 0+000 au PK 28 + 900 ET SIMBOCK- OBOKOE, du PK 0+000 au PK 28+000 DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE**

**« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

**Pièces administratives et recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une durée de validité de **trente jours** (30 jours) à compter de la date limite fixée pour leur remise établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant :

N° du lot	Désignation	Montant prévisionnel (FCFA TTC)	Montant de la caution (FCFA)
Unique	TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON ROUTE NATIONALE BITUMEE N° 22 : Rivière Mefou-Rivière Biko ; du PK 0+000 au PK 28+900 et Simbock-Obokoé, du PK 0+000 au PK 28 (56.90km)	25 000 000 (Vingt Cinq Millions) Francs CFA	500 000 (Cinq Cent Mille) Francs CFA

Le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

**9. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **douze (12) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrer les travaux.

## 10. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **30 Juin 2022 à 13heures** dans la salle de délibération de la Mairie de Mbankomo par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Mairie de Mbankomo.

## 11. Critères d'évaluation

### **Critères éliminatoires**

#### **Offre Administrative**

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Absence ou Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire ;

#### **Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification

#### **Offre Financière**

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif
- 2) Absence d'une pièce financière
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 10% du nombre total des Sous-détail des Prix unitaires
- 4) Sous-détail des Prix unitaires non conforme au modèle.

**NB : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.**

#### **Critères essentiels de qualification**

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- 1) Attestation et le rapport de visite de site signée sur l'honneur ;
- 2) Références de l'entreprise
- 3) Qualification et expérience du personnel ;
- 4) Matériels proposés ;
- 5) Méthodologie, planning et délai ;
- 6) Capacité financière ;
- 7) Programme d'exécution des travaux ;
- 8) CCAP dûment paraphé à toutes les pages, complété, daté, signé et cacheté à la dernière page ;
- 9) CCTP dûment paraphé à toutes les pages, daté, signé et cacheté à la dernière page.

## 12. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique répondant positivement au moins à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Mbankomo, Service Economique, **BP : 01 Mbankomo.**

#### **Additif à l'appel d'Offres**

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 27 Mai 2022

Le MAIRE

**FOUDA FOU DA Junior Pierre**

## COMMUNE DE YAOUNDE I

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CAY1ER /CIPM/2022 DU 23/05/2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE CERTAINES RUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT YDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DEYAOUNDE 1ER --- EXERCICE 2022**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence pour les travaux d'électrification de certaines rues dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Travaux préparatoires
- La fourniture et pose des lampadaires

### 3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des prestations est évalué à la somme de : **40 000 000 (quarante millions) de FCFA.**

### 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans les travaux de génie électrique et ayant leur domicile ou siège social au Cameroun.

### 5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>, Exercice 2022.

### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services du Maitre d'Ouvrage à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> service financier et des marchés publics (**bureau des Marchés Publics**) sis à Etoudi au nouveau Centre Administratif, à Yaoundé aux jours et heures ouvrables

### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) établi en langue française peut être obtenu auprès du Bureau des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> sis à Etoudi, au nouveau Centre Administratif à Yaoundé sur présentation d'une quittance de versement à la caisse de la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **50 000 (cinquante mille) FCFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P. Fax, Téléphone, etc.).

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé sous plis fermés, dans les Services du Maître d'Ouvrage à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> service financier et des marchés publics (**bureau des Marchés Publics**) sis à **Etoudi au nouveau Centre Administratif, à Yaoundé**, au plus tard le 22/06/2022 à 13 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> avec la mention :

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 006/AONO/CAY1<sup>er</sup> /CIPM/2022 DU 23/05/2022**

**TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE CERTAINES RUES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT YDE 1<sup>er</sup> EN PROCEDURE D'URGENCE**

**«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai de réalisation est de 03 (trois) mois.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : **800 000 (huit cent mille) F CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par un établissement financier ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent-vingt (120) jours.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 22/06/2022 à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>, à la salle de réunions de la Mairie de Yaoundé 1<sup>er</sup> sis à Etoudi, nouveau centre administratif. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 13. Critères d'évaluation

# 1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission
- Dossier administratif incomplet ou non conforme, 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'une capacité financière de 30 millions dans l'offre technique ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière

# 2 Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Spécifications techniques	Oui/Non

**14. Attribution**

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du service financier et des marchés publics (Bureau des Marchés Publics) ou du Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 25 Mai 2022

Le MAIRE

**ABOUNA Jean-Marie**

**COMMUNE DE MEIGANGA****COMMUNIQUE N° 12/C/C-MGA/SG/22 DU 04 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de MEIGANGA**, Maître d'ouvrage, Communiqué :

L'Entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du Marché mentionné dans le tableau ci-dessous :

<b>N° AVIS</b>	<b>PROJET</b>	<b>ADJUDICATAIRE</b>	<b>MONTANT FCFA TTC</b>	<b>DELAI D'EXECUTION</b>
N°18/AONO/C.M GA/CIPM/2022 du 23 MARS 2022	Fourniture des équipements de santé dans les Centres de Santé Intégrés (CSI) de DJOUZAMI, de Quartier HAOUSSA de Meiganga, GUNBELA, FADA et MEIDOUYOU, Commune de MEIGANGA, Département du Mbéré	Ets INNA AISSATOU, B.P. : 80 Ngaoundéré, Tél. : (+237) 678 58 22 00 / 696 86 68 84	CENT DIX-NEUF MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT- NEUF MILLE CINQ CENT VINGT (119 989 520)	70 jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de MEIGANGA, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet du Marché.

Par conséquent, les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer leurs offres dans un délai de Quinze (15) jours, faute de quoi, elles seront purement et simplement détruites.

*MEIGANGA le 4 Mai 2022**Le MAIRE***ABOUBAKAR KOMBO**

# PRÉFECTURE DU DIAMARE

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DECLASSE  
+ DEUX BUREAUX AU LYCEE TECHNIQUE DE SALAK, ARRONDISSEMENT DE MAROUA I,  
DEPARTEMENT DU DIAMARE ; REGION DEL EXTRÊME-NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
5625105015713460523314

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE + DEUX BUREAUX AU LYCEE TECHNIQUE DE SALAK, ARRONDISSEMENT DE MAROUA I, DEPARTEMENT DU DIAMARE ; REGION DEL EXTRÊME-NORD.

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les études et travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les maçonneries en fondations ;
- Les maçonneries en élévation ;
- Les charpentes - couverture - rives - bardages - plaConnage ;
- La menuiserie ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers (VRD) ;
- Environnement.

## 3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Public du Ministère des Enseignements Secondaires (MINESECJ de l'Exercice 2022 sur les lignes d'imputation budgétaires : 56 25 105 01 5713460 523314, pour un coût estimatif par de Trente Deux Millions (35 000 000) de francs CFA TTC.

## 4. Allotissement

LOT UNIQUE

## 5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leur offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Public du Ministère des Enseignements Secondaires (MINESECJ de l'Exercice 2022 sur les lignes d'imputation budgétaires : 56 25 105 01 5713460 523314, pour un coût estimatif par de Trente Deux Millions (35 000 000) de francs CFA TTC.

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Préfecture de Maroua

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Préfecture de Maroua dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable au titre de Frais d'achat du dossier de cinquante mille (50 000) francs CFA.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies marqués comme telles, conformes aux Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé auprès de la Préfecture de Maroua, au plus tard le - i' 1 à 14 heures et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
/AONO/M1NAT/REN/K22/CDPMP-TBEC/2022DU  
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE + DEUX BUREAUX AU LYCEE TECHNIQUE DE SALAK, ARRONDISSEMENT DE MAROUA f, DEPARTEMENT DUDIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD;  
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINESEC 2022  
IMPUTATION N° 56 25 105 01 5713460 523314  
AUTORISATION DE DEPENSE 1X02024  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de sept cent mille (700 000) Francs CFA établie, selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier rang ou une compagnie d'assurance agréé(e) par le Ministre chargé des finances ; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt de.s offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréé[e3 par le Ministre chargé des Finances ou le nonrespect des modèles des pièces du dossier d'appel d'oQres, entraînera le rejet de l'offre.9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de sept cent mille (700 000) Francs CFA établie, selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier rang ou une compagnie d'assurance agréé(e) par le Ministre chargé des finances ; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt de.s offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréé[e3 par le Ministre chargé des Finances ou le nonrespect des modèles des pièces du dossier d'appel d'oQres, entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de sept cent mille (700 000) Francs CFA établie, selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier rang ou une compagnie d'assurance agréé(e) par le Ministre chargé des finances ; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt de.s offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréé[e3 par le Ministre chargé des Finances ou le nonrespect des modèles des pièces du dossier d'appel d'oQres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le ^ à 15 heure précises dans la salle des réunions de la Préfecture de Maroua à Maroua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3<sup>ème</sup> étape : Evaluation des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

### 13.1- Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

### 13.2- Principaux Critères techniques de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats, qui seront évalués de manière binaire (oui ou non) porteront sur :

La capacité financière (Attestation de solvabilité, Chiffre d'affaires, bilan certifiés..)  
oui/non ;

Les références de l'Entreprise ces trois dernières années (En général et dans les travaux similaires) oui/non ;

- L'expérience et la qualification du personnel d'encadrement „oui/non ;
- L'organisation et la méthodologie d'exécution du travail oui/non ;
- La disponibilité du matériel de chantier et des équipements essentiels oui/non ;
- Les plans de charge annuel 2020 et celui prévisionnel 2021 oui/non ;
- Le rapport de visite du site oui/non.

Ces critères techniques de qualification seront déclinés en quarante - neuf sous-critères; de sorte que la non-obtention d'au moins 34 oui sur 49 entraîne l'élimination du soumissionnaire.

## 15. Attribution

Le Préfet du Département du Diamaré, Autorité Contractante(AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Préfecture de Maroua. dès publication du présent avis.

MAROUA le 28 Avril 2022

Le PRÉFET

**EKO MBARGA Jean-Marc**

**COMMUNE DE MEIGANGA**

**COMMUNIQUE N° 01/C/C-MGA/SG/2022 DU 13 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire -Maître d'ouvrage, communique :**

Les Entreprises dont les noms suivent, sont déclarées attributaires des Lettres commandes et Marché correspondants, conformément au tableau ci-dessous :

REF AVIS	PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI D'EXECUTION
N°01 DU 04/02/2022	Construction d'une Mini adduction d'eau dans la localité de DANKALI	ETS E. GE. TRA BP 475 NGAOUNDERE	19 999 999	TROIS (03) MOIS
N° 02 DU 04/02/2022	Construction d'une Mini adduction d'eau dans la localité de KOMBO LAKA	ETS E. GE. TRA BP 475 NGAOUNDERE	19 999 999	TROIS (03) MOIS
N°03 DU 04/02/2022	Construction d'une Mini adduction d'eau dans la localité de GARGA LIMBONA	ETS E. GE. TRA BP 475 NGAOUNDERE	19 999 999	TROIS (03) MOIS
N°04 DU 04/02/2022	Réhabilitation de la piste agricole GBABGY-TIKE	ETS E. GE. TRA BP 475 NGAOUNDERE	19 745 000	TROIS (03) MOIS
N°05 DU 04/02/2022	Ouverture de la piste agricole DOUAYEL - DAMBOURA	ETS E. GE. TRA BP 475 NGAOUNDERE	27 645 000	TROIS (03) MOIS
N°06 DU 04/02/2022	Electrification en panneaux solaires de certaines zones nécessiteuses de la ville de MEIGANGA et ses environs	ETS E. GE. TRA BP 475 NGAOUNDERE	50 000 000	TROIS (03) MOIS
N°07 DU 04/02/2022	Raccordement au Réseau ENEO du Site écotouristique de GARGA LIMBONA	ETS E. GE. TRA BP 475 NGAOUNDERE	19 999 999	TROIS (03) MOIS

Lesdites Entreprises sont priées de bien vouloir se présenter à la Commune de MEIGANGA dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription au projet de Lettre commande, ou du Marché.

Par conséquent, les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer leurs offres dans un délai de Quinze ( 15) jours, faute de quoi, elles seront purement et simplement détruites. Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution soumission.

*MEIGANGA le 13 Mai 2022*

*Le MAIRE*

**ABOUBAKAR KOMBO**

# PRÉFECTURE DU DIAMARE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 7AONO/MINAT/REN/K22/CDPM/2022 DU POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DEL'EDUCATION DE BASE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MARQUA III, DANS LE DEPARTEMENT DU DIAMARE. REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEDUB**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
5615104044713464523112

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2022, le Préfet du Département du Diamaré, Autorité Contractante (AC), lance pour le compte du Ministre de l'Education de Base Maître d'Ouvrage (MO), un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de construction de l'Inspection d'Arrondissement de

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Fondations ;
- Les maçonneries - Elévation ;
- Les charpentes - Couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie bois ;
- La plomberie sanitaire ;
- L'électricité ;
- Le revêtement et peinture ;
- Les voiries et réseaux divers (VRD) ;
- Environnement

## 3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Enseignements Secondaires de l'Exercice 2022 sur l'imputation : S6 15 104 04 4713464 523112 et l'Autorisation de Dépense : 1X01791

## 4. Allotissement

LOT UNIQUE

## 5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Enseignements Secondaires de l'Exercice 2022 sur l'Imputation : S6 15 104 04 4713464 523112 et l'Autorisation de Dépense : 1X01791 pour un coût estimatif TTC de vingt-sept millions cinq cent mille (27 500 000) francs CFA.

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Préfecture de Maroua,

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la Préfecture de Maroua, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de quarante mille (40 000) francs CFA.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la Préfecture de Maroua, BP 41 Maroua ; au plus tard le 31 04 2022, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° / AONO/MINAT/REN/K22/CDPM/2022 DU

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE MAROUA III, DANS LE DEPARTEMENT DU DIAMARE, EXERaCE 2022.

[IMPUTATION : 56 15 104 04 4713464 523112

AUTORISATION DE DEPENSE : 1X01791

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE POUILLEMENT »

REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTRE

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Cinq cent cinquante mille (550 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Cinq cent cinquante mille (550 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le à 15 heures précises dans la salle des réunions de la Préfecture de Maroua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne [même en cas de groupement] de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

- Absence de la caution de soumission;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

Note technique inférieure au seuil requis.

13,2 ; Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 45 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 3 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 13 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 04 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 12 critères.

## 15. Attribution

Le Préfet du Département du Diamaré, Autorité Contractante (AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Préfecture de Maroua, dès publication du présent avis.

MAROUA le 28 Avril 2022

Le PRÉFET

**EKO MBARGA Jean-Marc**

# PRÉFECTURE DU DIAMARE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT/AONO/WHNAT/REN/K22/CIPM/2022 DUIR 115 POUR LES TRAVAUX DE LA REHABILITATION DU CENTRE SOCIAL DE MARQUA III DANS U COMMUNE DEMARQUA M, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
56 42 17901 521387 523112 721

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun Exercice 2022, Le Préfet du Département du Diamaré, Autorité contractante, lance pour le compte du Ministre des Affaires Sociales, Autorité

Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution travaux de la réhabilitation du centre social de Maroua 3<sup>e</sup> dans l'Arrondissement de Maroua 3<sup>e</sup>, Département du DIAMARE.

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- Revêtement ;
- L'électricité ;

## 3. Cout Prévisionnel

6 263 000 FCA.

## 4. Allotissement

LOT UNIQUE

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des

Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 6. Financement

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public MINAS, Exercice 2022,  
Imputation; 56 42 17901 521387

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Préfecture de Maroua..

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Centre Social de Maroua 3®. dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier de treize mille (13 000) francs CFA auprès de la Trésorerie de Maroua Préfecture de Maroua..

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre> devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Préfecture de Maroua au plus tard le à 14 heures, heure locale et devra

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires, et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG, d'un montant de cent vingt cinq mille deux cent soixante (125 260) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG, d'un montant de cent vingt cinq mille deux cent soixante (125 260) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le à 15 heures précises dans la salle de réunion de la Préfecture de Maroua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ;

- 1<sup>ère</sup> étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2<sup>e</sup> étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3<sup>e</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### 13.1- Critères éliminatoires

#### 13.1.1 : Pièces administratives

- a) absence de caution de la Caution de Soumission
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.
- c) Note technique inférieure à l' seuil minimum requis ;

#### 13.1.3; Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;

### 13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 38 critères essentiels ci-dessous ;

- a) Présentation sur 3 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 10 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 07 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 05 critères.

## 15. Attribution

Le Préfet du Département du Diamaré, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, DAO POUR LES TRAVAUX DE LA REHABILITATION DU CKNTRESOCIAL. PU MAHOIM Ii DANS LA COMMUNE DE MAROUA KI Page 6

Page 7 sur 115

qualifiée techniquement apte, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres,

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès de Chef de centre social de Maroua 3e.

MAROUA le 28 Avril 2022

Le PRÉFET

**EKO MBARGA Jean-Marc**

# PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

**COMMUNIQUE N° 00021/C/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPM DU 25 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DC N° 005/DC/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 ET LES PROJETS DE LETTRE COMMANDE POUR LA FOURNITURE DES BOUTURES DE MANIOC ET DES SEMENCES MARAICHERS AUX ENTREPRENEURS AGROPASTORAUX EN SIX (06) LOTS DANS LE CADRE DU RURAL POOR SUPPORT FACILITY (RPSF1 ET RPSF2).FINANCEMENT : ACCORD DE DON FIDA RURAL POOR SUPPORT FACILITY RPSF1 N° 2000003559 ET DON ADDITIONNEL RPSF2 N° 2000003863.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du PEA-Jeunes communique :

Par Décision N° 00020/D/MINADER-MINEPIA/PEA-Jeunes/CN/SPM du 25 MAI 2022

Les soumissionnaires ci-après, ont été retenus comme attributaires des Lettres commandes relatives à la Demande des cotations suscitée ;

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT HT EN F CFA	OBSERVATIONS	DÉLAI
LOT 1	SOCOMAPA	8 125 000		30 jours
LOT 2	GIC AELFACAM	11 875 000		30 jours
LOT 3	SOCOMAPA	3 500 000		30 jours
LOT 4	Infructueux		Absence d'offres	
LOT 5	Infructueux		Absence d'offres	
LOT 6	Infructueux		Absence d'offres	

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA - Jeunes), sise à Carrefour Bastos face hôtel MEUMI PALACE, tel : 222 20 90 90, Email : [contact@pea-jeunes.org](mailto:contact@pea-jeunes.org) pour la suite de la procédure dans un délai de cinq (05) jours.

Passé ce délai, le Coordonnateur National du PEA-Jeunes se réservera le droit d'annuler cette attribution.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres à l'adresse ci-dessus indiquée sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 25 Mai 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**BELA TOMO Alfred**

# PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

**COMMUNIQUE N° 00023/C/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CN/SPM DU 25 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DC N° 002/DC/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/SPM/2022 POUR LA FOURNITURE DES SACS D'ALIMENTS POUR VOLAILLE, DES SACS D'ALIMENTS POUR PORCS ET DES SACS D'ALIMENTS POUR POISSONS AUX ENTREPRENEURS AGROPASTORAUX EN NEUF (09) LOTS DANS LE CADRE DU RURAL POOR SUPPORT FACILITY (RPSF1 ET RPSF2).FINANCEMENT : ACCORD DE DON FIDA RURAL POOR SUPPORT FACILITY RPSF1 N° 2000003559 ET DON ADDITIONNEL RPSF2 N° 2000003863.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du PEA-Jeunes communique :

Par Décision N° 00022/D/MINADER-MINEPIA/PEA-Jeunes/CN/SPM du 25 MAI 2022

Les soumissionnaires ci-après, ont été retenus comme attributaires des Lettres commandes relatives à la Demande des cotations suscitée ;

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT HT EN F CFA	OBSERVATIONS	DÉLAI
LOT 1	ETS LES QUATRE ÉTOILES	34 740 000		30 jours
LOT 2	ETS LES QUATRE ÉTOILES	24 210 000		30 jours
LOT 3	ETS LES QUATRE ÉTOILES	19 530 000		30 jours
LOT 4	PROVENDERIE LE GRAIN DE NDEEBI	20 115 500		30 jours
LOT 5	PROVENDERIE LE GRAIN DE NDEEBI	19 134 500		30 jours
LOT 6	PROVENDERIE LE GRAIN DE NDEEBI	9 812 500		30 jours
LOT 7	Infructueux			
LOT 8	Infructueux			
LOT 9	Infructueux			

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA - Jeunes), sise à Carrefour Bastos face hôtel MEUMI PALACE, tel : 222 20 90 90, Email : [contact@pea-jeunes.org](mailto:contact@pea-jeunes.org) pour la suite de la procédure dans un délai de cinq (05) jours.

Passé ce délai, le Coordonnateur National du PEA-Jeunes se réserve le droit d'annuler cette attribution.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres à l'adresse ci-dessus indiquée sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 25 Mai 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**BELA TOMO Alfred**

**COMMUNE DE NGAOUI**

**COMMUNIQUE N° 08/C/CNG/SG/2022 DU 04 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N° 08/DM/CNG/SG/2022 DU 04 MAI 2022 OBJET DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°03/DC/C.NG/CIPM/2022 DU 23 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES LOGEMENTS SOCIAUX DE NGAOUI EN ENERGIE SOLAIRE, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUI**, porte à la connaissance du public que :

Par Décision N° **08/DM/CNG/SG/2022 DU 04 MAI 2022**

L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du Marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) attribué	Délai d'exécution	Observations
MAIRE COMMUNE NGAOUI	NGAOUI VILLE	Ets DOMGA MARTIN, B.P.: 687 Ngaoundéré, Tél.: (+237)691 68 81 56	Trente-un millions deux cent trente six mille cinquante (31 236 050) Francs CFA	Trente-un millions deux cent trente-six mille cinquante (31 236 050) Francs CFA	Soixante - dix (70) jours	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de NGAOUI, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

NGAOUI le 4 Mai 2022

Le MAIRE

**ABDOURAMANOU LABI**

# PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C18/CDPM-SM/2022 DU 25/05/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU TOURISME ET DES LOISIRS DE LA SANAGA MARITIME, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
56 23 15104 451415523112 981

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public, Exercice 2022, le Préfet de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère du Tourisme et des Loisirs, un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la Délégation Départementale du Tourisme et des Loisirs de la Sanaga Maritime à EDEA.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux portent sur le gros œuvre et le second œuvre et comprennent principalement les opérations suivantes :

LOT 100 : Travaux préparatoires ;  
LOT 200 : Revêtement sol-couverture-plafond- peinture ;  
LOT 300 : Nivellement cour-compactage-dallage ;

## 3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **9.875.000 (Neuf million huit cent soixantequinze mille) Francs CFA**

## 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont en un Lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclus de la commande publique.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2022, sur la ligne d'Imputation budgétaire N° **56 23 15104 451415523112 981**

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture d'EDEA et à la Délégation Départementale du Tourisme et des loisirs de la Sanaga Maritime, dès publication du présent Avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Préfecture du Département de la Sanaga Maritime, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **10 000 (Dix mille) Francs CFA** payable à la Recette de Finances d'EDEA.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la Préfecture du Département de la Sanaga Maritime, au plus tard le **24 juin 2022 à 12 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°005/AONO/C18/CDPM-SM/2022 du 25/05/2022**

EN PROCEDURE D'URGENCE

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU TOURISME ET DES LOISIRS DE LA SANAGA MARITIME A EDEA, REGION DU LITTORAL.**

**A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par l'Autorité Contractante pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du D.A.O d'un montant égal au plus à 2% du cout prévisionnel Toutes Taxes Comprises, soit (**197 500 FCFA**) valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt sont irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, d'un Chèque Certifié ou d'un Chèque-Banque.

La participation à la séance d'ouverture des plis est restreinte aux représentants des soumissionnaires, et le nombre de représentants par soumissionnaire est limité à un (01), même en cas de groupement d'entreprises.

Pour les marchés de travaux, de fourniture et de services quantifiables, l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières s'effectue en un seul temps au cours d'une même session.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 24 juin 2022 à 13 heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la PREFECTURE D'EDEA, dans sa salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**14. Critères d'évaluation****CRITERES ELIMINATOIRES**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission, d'un Chèque Certifié ou d'un Chèque-Banque dans les pièces Administratives ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marché et non appartenance à la liste des entreprises défaillantes ;
- Le non-respect d'au moins 70% des sous critères des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence des justificatifs dans les 48h d'une pièce non conforme à l'ouverture.

**CRITEES ESSENTIELS**

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie ;

**15. Attribution**

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins disante.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix jours (90) à compter de la date de dépôt de celles-ci.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit à la Préfecture d'EDEA, soit à la Délégation Départementale du Tourisme et des Loisirs de la Sanaga Maritime, dès publication du présent avis.

*EDEA le 25 Mai 2022*

*Le PRÉFET*

**ABONDO Cyrille Yvan**

# SOUTH WEST REGIONAL EXECUTIVE COUNCIL

**TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 019/ONIT/SWR/SWRA/ITB/2022 OF 16/05/2022, FOR THE ACQUISITION OF FOUR (04) TOYOTA FORTUNER, ONE (01) LIAISON VEHICLE (TOYOTA PICK-UP) FOR THE SOUTH WEST REGIONAL ASSEMBLY AND THE ACQUISITION OF A STARLET VEHICLE TO DDR CENTRE-BUEA FOR THE TRAINING OF EX-COMBATANTS**

**FINANCING**

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Subject of the invitation to tender**

Within the framework of the execution of the South West Regional Assembly investment Budget 2022, *The President South West Regional Executive Council (Contracting authority)* hereby launches an **OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 019/ONIT/SWR/SWRA/ITB/2022 OF 16/05/2022, FOR THE ACQUISITION OF FOUR (04) TOYOTA FORTUNER, ONE (01) LIAISON VEHICLE (TOYOTA PICK-UP) FOR THE SOUTH WEST REGIONAL ASSEMBLY AND THE ACQUISITION OF A STARLET VEHICLE TO DDR CENTRE-BUEA FOR THE TRAINING OF EX-COMBATANTS**

**2. Nature of services**

The Services of this contract is FOR THE ACQUISITION OF FOUR (04) TOYOTA FORTUNER, ONE (01) LIAISON VEHICLE (TOYOTA PICK-UP) FOR THE SOUTH WEST REGIONAL ASSEMBLY AND THE ACQUISITION OF A STARLET VEHICLE TO DDR CENTRE-BUEA FOR THE TRAINING OF EX-COMBATANTS

**3. Estimated cost**

The services which are subject of this invitation to tender are in a single lot

Lot	Title	Estimated cost
LOT 1:	THE ACQUISITION OF FOUR (04) TOYOTA FORTUNER, ONE (01) LIAISON VEHICLE (TOYOTA PICK-UP) FOR THE SOUTH WEST REGIONAL ASSEMBLY AND THE ACQUISITION OF A STARLET VEHICLE TO DDR CENTRE-BUEA FOR THE TRAINING OF EX-COMBATANTS	195 000 000

**4. allotment**

LOT 1:	THE ACQUISITION OF FOUR (04) TOYOTA FORTUNER, ONE (01) LIAISON VEHICLE (TOYOTA PICK-UP) FOR THE SOUTH WEST REGIONAL ASSEMBLY AND THE ACQUISITION OF A STARLET VEHICLE TO DDR CENTRE-BUEA FOR THE TRAINING OF EX-COMBATANTS	195 000 000
--------	--	-------------

**5. Participation and origin**

Participation is opened to all duly registered Cameroonian enterprises with the necessary technical and financial capacities, who are not under suspension by the authority in charge of public contracts

**6. Financing**

The supplies which form the subject of this invitation to tender shall be financed by **The SOUTH WEST REGIONAL ASSEMBLY INVESTMENT BUDGET 2022; IMPUTATION: 222100.**

## 7. Consultation of tender file

The tender file may be consulted during working hours (7:30am to 3:30pm) at the South West Regional Assembly, Cabinet of the President as soon as this notice is published

## 8. Acquisition of tender file

The tender file may be obtained from the Cabinet of the President of the South West Regional Assembly as soon as this notice is published and upon presentation of a non-refundable purchase receipt bearing the sum of One Hundred and fifty Thousand (150,000) FCFA payable to the Treasury of the South West Regional Assembly. Such a receipt shall bear the identity of the said bidder.

## 9. Submission of bids

Each bid drafted in English or French and presented in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such. These shall be submitted in one sealed pack containing three (3) envelopes; (A: Administrative file, B: Technical file, C: Financial file). The sealed pack shall bear no information on the enterprise, and should reach at *the Cabinet of the President of the South West Regional Assembly; not later than 22/06/2022* at 10:00 am local time and should carry the inscription:

## 10. Delivery deadline

The maximum deadline provided by the Project Owner for the execution of the supply of the vehicle is **FOUR (04) months**.

## 11. Bid bond

Each bidder must include in his/her administrative documents, a bid bond that respects the models of this tender file, issued by a first-rate banking establishment and other financial institutions approved by the Ministry in charge of finance, (see list in document No. 11 of this tender file), and of an amount of **three million nine hundred thousand (3,900 000)** valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

Bid bonds for unsuccessful bidders shall be withdrawn not later than fifteen (15) days after the award of the contract and that of the successful bidder shall be retained until the required

Performance guarantee for good execution is provided

## 12. Admissibility of bids

Each bid drafted in English or French and presented in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such. These shall be submitted in one sealed pack containing three (3) envelopes; (A: Administrative file, B: Technical file, C: Financial file). The sealed pack shall bear no information on the enterprise, and should reach at *the Cabinet of the President of the South West Regional Assembly; not later than 22/06/2022* at 10:00 am local time and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° 019/ONIT/SWR/SWRA/ITB/2022 OF 16105/2022,

THE ACQUISITION OF FOUR (04) TOYOTA FORTUNER, ONE (01) LIAISON VEHICLE  
(TOYOTA PICK-UP) FOR THE SOUTH WEST REGIONAL ASSEMBLY AND THE ACQUISITION  
OF A STARLET VEHICLE TO DDR CENTRE-BUEA FOR THE TRAINING OF EX?  
COMBATANTS

*"To be opened only during the bid-opening session"*

## 13. Opening of bids

The offers shall be opened in a single phase. The administrative, technical and financial bids shall be opened on, the 22/06/2022 at 11.00 a.m., local time by the South West Regional Assembly Internal Tender's Board in the conference hall. In the presence of the bidders or duly authorized representatives having full knowledge of the file (power of attorney).

## 14. Evaluation criteria

They are especially:

- Absence of bid bond;
- False declaration or falsified documents;
- Omission of a quantified task on the bill of quantities and cost estimates;
- Enterprise with an abandoned contract in the South West Region.
- Non satisfaction of at least 80% of the main qualification criteria.
  
- Enterprise under suspension ; • *Essential criteria*

Indicatively, the criteria related to the qualification of candidates will be on:

- General presentation of the offer
- Turnover (at least 100 000 000) FCFA
- Justification after sale Service
- Availability of spare parts
- Presentation of an Attestation of guarantee of at least 6 months for each car
- Access to credit or other financial sources (at least 140 000 000 FCFA)
- Supplier's references (Justification of supply of at least 3 cars with the total amount equal or higher than 150.000.000 FCFA).
  
- Pictures and detailed technical specifications of the car

## 15. Award

The contract shall be awarded to the bidder whose bid meets the technical and administrative conditions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality, in accordance with article 99(a) of the public contracts code

## 16. Validity of bids

The bidders shall remain committed to their offers/bids for a period of ninety (90) days from the deadline set for the submission of bids.

## 17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours on weekdays from the Cabinet of the President of South West Regional Assembly, BUEA.

*BUEA le 16 Mai 2022*

*Le PRÉSIDENT*

***BAKOMA ELANGO Zacheus***



## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

ou

Prénom : .....

Point Focal

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**